

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

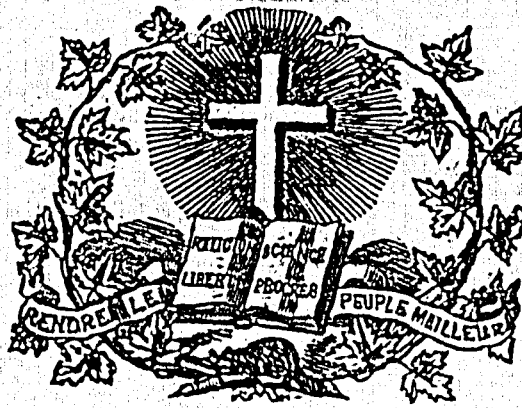
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XI.

Montréal (Bas-Canada), Mai 1867.

No. 5.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésie: La mort du Sauveur, par M. Marsais.—Lally Tolendal, par M. Théophile H. Barrau, (à continuer).—SCIENCE: Nouveau canal transatlantique, par J. Barrau.—AGRICULTURE: Colonisation au Brésil, par M. Louis Sauvages.—PÉDAGOGIE: Intuition des nombres et calcul de tête, (suite).—AVIS OFFICIELS: Examinateurs.—Nominations de Commissaires et de Syndics d'école.—Bureau d'Examinateurs.—Diplôme octroyé par les Bureaux d'Examinateurs de Gaspé.—Dons offerts à la Bibliothèque du département.—PARTIS EDITORIAUX: Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'école pour les années 1865 et 64, (suite).—M. l'inspecteur Tanguay, (suite et fin).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Canada, France.—Petite Revue Mensuelle.—ANNEXES: Œuvres de Champlain, publiées par M. l'abbé C. H. Laverdière.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LA MORT DU SAUVEUR.

..... En même temps ! le voile du temple se déchira,  
La terre trembla, des rochers se fendirent.  
Évangile de St. Mathieu (Verset 51).

..... Et il se fit des ténèbres sur toute la terre, le  
soleil s'obscurcit, etc...  
Évangile de St. Luc (Versets 44 et 45).

I.

Des faux dieux qu'adorait le monde,  
Enfin, le culte va finir;  
Cette religion immonde  
Ne sera plus qu'un souvenir.  
La vérité du Ciel venue,  
Aux peuples longtemps inconnue,  
Fait entendre ici-bas sa voix.  
Pour sauver l'homme du fâcheux,  
Un Dieu, volontaire victime,  
Jésus expire sur la Croix.

II.

Alors l'empire païen tremble ;  
L'éclair luit ; le rocher se fend ;  
Le Ciel est noir ; le soleil semble  
S'éteindre dans le firmament.  
De ces dieux de bronze et d'argent  
Le Dieu qu'annonce l'Évangile  
A fait connaître le néant.  
Une ère nouvelle commence  
Où, par sa grandeur, sa clémence,  
S'est révélé le Tout-Puissant.

III.

La tyrannie et l'esclavage  
Souillaient tout l'univers connu ;  
Sans crainte du Ciel qu'il outrage,  
Le crime se montrait à nu,  
O céleste et souverain Juge,  
As-tu par un nouveau déluge  
Châtié tous ces criminels ?  
Non, faisant taire ta vengeance,  
Tu pris pitié de la démençe,  
De l'aveuglement des mortels !

IV.

Le sang du Christ lava la Terre  
De son immense iniquité ;  
Du baptême l'eau salutaire  
Régénéra l'humanité.  
Aux accents de la voix divine,  
Qui, par sa sublime doctrine,  
De l'esclave enlevait les fers,  
Rois, peuples, les Barbares même,  
Adorèrent l'être suprême,  
Le Créateur de l'Univers.

V.

Imitant leur divin Modèle,  
Inspirés par le Saint-Esprit,  
Les Apôtres vont avec zèle  
Prêcher la doctrine du Christ.  
Les Martyrs braveront les flammes,  
Le glaive des bourreaux infâmes,  
Les panthères et les lions ;  
Leur sang coulant en abondance,  
Sera la seconde semence  
Des catholiques nations.

VI.

La femme se voit rehaussée,  
L'orgueil des puissants abattu ;  
Le vice, la tête baissée,  
Cède l'empire à la vertu.  
Protectrice de l'indigence,  
Sœur de la Foi, de l'Espérance,  
Du Ciel descend la Charité.  
La justice, la loi morale,  
Détrônent la force brutale  
Qui baillonnait la liberté.

## VII.

Pour tant de faveurs ineffables  
Adorons Jésus à genoux ;  
Indulgent envers les coupables,  
Il daigna vous racheter tous.  
Prosternons-nous dans la poussière  
Devant l'Éternelle Lumière  
Du Dieu qui desilla nos yeux,  
Et de qui, les décrets augustes,  
Un jour, décerneront aux Justes  
Une couronne dans les cieux !

Hamilton, Canada 20 Mars 1867.

A. MARRAIN.

## Lally-Tolendal.

Sous le règne de Louis XV, on avait amené dans un collège de Paris un enfant qu'on appelait Arthur.

Quand on l'interrogeait sur le nom et la condition de ses parents, sur le lieu de sa naissance, sur celui de leur demeure, il répondait, avec une naïve tristesse : " Je n'en sais rien. "

Sa mémoire lui rappelait confusément que ses premières années s'étaient écoulées dans un château solitaire, au bord d'un lac : une dame, belle et triste, qu'il appelait sa mère, l'embrassait souvent et pleurait. Un homme, d'un extérieur imposant et sévère, était venu deux ou trois fois lui faire quelques froides caresses, en l'appelant son fils. Puis, un jour, sa mère l'avait baigné de ses larmes, son père même avait paru un peu attendri. Et malgré ses cris, on l'avait confié à des étrangers qui l'emmenèrent. Placé à Paris, dans une pension de jeunes enfants, jamais il n'avait reçu ni visites ni lettres ; jamais on ne lui avait donné d'autre nom que celui d'Arthur. Il n'était sorti de cette maison que pour entrer au collège. Voilà tout ce qu'il savait, voilà tout ce qu'il pouvait dire.

Ses camarades écoutaient avec intérêt ce récit. Dans ce collège, dirigé par un chef qui avait pour les élèves les sentiments d'un père ; ils étaient tous animés, les uns pour les autres, d'une bienveillance fraternelle. M. Dorval, dans les instructions particulières qu'il se plaisait à leur donner, leur avait fait comprendre qu'abuser de la position équivoque d'Arthur, ce serait cruel. Ces aimables enfants se faisaient un honneur de respecter le malheur de leur camarade. Même dans leurs petites colères, jamais aucun d'eux ne se permit une allusion qui pût lui être pénible. Ils se plaisaient à interpréter favorablement le mystère qui couvrait sa destinée ! Ils aimaient à croire qu'Arthur était le légitime rejeton de quelque famille illustre, et que, si des raisons puissantes obligeaient alors ses parents de le désavouer, ils seraient, quelque jour, heureux de l'appeler leur fils.

Car c'était un charmant enfant qu'Arthur.

Abandonné de sa famille, Dieu l'avait recueilli dans son sein et dans son amour. Dieu, qui mesure sur nos besoins les secours qu'il nous donne, avait révélé à cette jeune âme, ainsi isolée, les pensées nobles, les sentiments généreux, que la tendresse et les soins des parents apprennent aux autres.

Comme souvent, dans quelque recoin d'un vaste enclos, un arbuste qui croît dans les pierres, et pour qui un mur jaloux intercepte le soleil, l'air et la pluie, étonne les yeux par le luxe d'une végétation merveilleuse ; ainsi cet enfant, abandonné, privé de tout ce qui féconde et chauffe un jeune cœur, enchantait ses maîtres par le rapide développement de ses facultés intellectuelles et morales.

Il est vrai que de la part du principal du collège, il était l'objet des soins les plus empressés. Incapable de faire la plus légère préférence entre les élèves qui lui étaient confiés, M. Dorval ne croyait cependant rien dérober aux autres en accordant à Arthur quelque chose de plus. Exigeant pour tous, il l'était plus encore pour celui que n'excitait jamais la voix d'un père. Mais aussi, doux et indulgent pour tous, il l'était plus encore pour Arthur : il mettait avec lui plus d'amitié dans les encouragements, plus de douceur dans les reproches, et craignait de faire couler des larmes que la main d'une mère ne devait pas essuyer.

Lui, croyait entendre dans sa voix la voix de Dieu même. Il avait pour son maître un respect mêlé d'amour, qui était une espèce de culte. Ainsi, cette âme élevée et tendre, née pour la vertu, lui vouait déjà une sorte d'adoration dans l'homme qui lui en paraissait l'expression vivante.

Un jour (il était bien jeune encore) M. Dorval le fit habiller de noir, et lui dit : " C'est le deuil de votre mère. Après avoir toujours vécu malheureuse, elle est morte sur une terre étrangère, en prononçant le nom de son fils. Voici tout ce qu'il m'est permis de vous dire. "

Ainsi on ne lui parla de sa mère que pour lui annoncer qu'il l'avait perdue ; et la première fois qu'il lui fut permis de s'occuper d'elle, ce fut pour la pleurer.

Il demanda, en tremblant, si l'on ne pouvait pas lui remettre un bracelet, un portrait, des cheveux, quelques lignes écrites de sa main. On ne put satisfaire son désir.

M. Dorval lui recommanda de prier tous les soirs pour elle. Arthur n'y manqua jamais ; et, quoiqu'il ne sût sous quel nom la recommander à la miséricorde divine, cette prière, qu'un enfant qui ne se connaissait pas lui-même adressait à Dieu pour une mère également inconnue, n'en était pas moins accueillie dans le ciel.

Les années s'écoulaient, et les talents d'Arthur prenaient un développement rapide. Sa sensibilité, don précieux et quelquefois fatal, devenait aussi, de jour en jour plus vive. Cette puissance d'aimer, qui surabondait en lui et qui ne pouvait s'épancher sur les auteurs de sa vie, se répandait sur tous les maîtres qui concouraient à son éducation et sur tous les enfants qui la partageaient.

Sa destinée mystérieuse lui inspirait une mélancolie profonde, qui était devenue le trait distinctif de son caractère.

Quelquefois, caché derrière un arbre ou un pilier, il contemplait une mère qui venait voir ses enfants et qui les regardait avec amour, et il soupirait. Ah ! pour être l'objet d'un de ces regards, il aurait donné sa vie.

L'époque où l'année se renouvelle, époque de joie pour tous les enfants, redoublait sa tristesse. De tous côtés, des visites, des lettres, de l'allégresse, du bonheur ; rien pour lui, pour lui qui eût été si heureux de recevoir une de ces lettres encore chaudes du baiser qu'une mère envoyait pour étrennes à son enfant.

Mais si Arthur était triste, il n'était pas jaloux.

Quelquefois, par délicatesse, ses camarades évitaient de parler devant lui de leurs parents. Mais il les excitait. Il était avide de ce sujet de conversation. Il les interrogeait avec un plaisir douloureux sur ce qui se passe dans l'intimité des familles. Tous ces riens charmants étaient pour lui de l'histoire. Cette histoire était brûlante d'intérêt. Quelque zèle qu'il fût pour ses études, les annales de l'amour maternel touchaient son cœur bien plus que les fastes consulaires de Rome.

Souvent, dans ses méditations solitaires, il se composait une destinée. Il aimait surtout à se figurer un père malheureux, pour qui il pourrait sacrifier sa liberté, son bonheur, sa vie. Ces tristes et nobles rêves lui plaisaient mieux que les rêves riants du bonheur ; sa vertu naissante y trouvait un aliment plus digne d'elle.

S'il voulait réussir dans ses études, c'était surtout pour que le père qu'il espérait retrouver pût être fier de son fils. Cette idée soutenait son courage.

Cependant les solennités qui terminent avec splendeur l'année classique, et dans lesquelles il obtenait des succès brillants, lui causaient un redoublement de tristesse. Ces couronnes, qui empruntent tout leur éclat des regards de ceux qui nous aiment, devenaient en effet lui sembler bien pâles. Elles l'importunaient presque. Un jour même, certain du succès, il voulait échanger secrètement sa composition avec un ami : " Accepte-la, disait-il, c'est à toi de désirer des prix, toi qui peux les offrir à tes parents. " Ensuite il apprit à se vaincre. Il reçut sans joie, mais avec résignation, cette gloire froide et triste que Dieu envoyait à son enfance. Il finit même par se faire un petit trésor de ses cou-

ronnes et de ses prix, dans l'espoir de les montrer un jour à ce père que ses rêves lui montraient sans cesse.

Cependant, dans une de ces circonstances solennelles (c'était à la fin de sa seconde), tandis qu'avant d'aller recevoir une de ses couronnes, il saluait l'assemblée, il crut remarquer que, dans les premiers rangs, on lui donnait quelques marques d'intérêt. C'était une dame d'un aspect imposant, d'une beauté noble et sévère, qui le regardait avec attendrissement.

Il crut d'abord s'être abusé ; mais il revint plusieurs fois pour recevoir d'autres couronnes, et toujours il rencontra ce regard bienveillant et triste.

Cette circonstance l'émut vivement. Il n'osa point en parler à ses jeunes amis, mais il y pensa toujours. L'image de cette belle inconnue ne lui quitta plus, et ne cessa de se mêler dans sa pensée au souvenir de sa mère.

Il arriva alors en rhétorique. Il se passionna pour cette étude, si noble lorsqu'elle apprend à ne faire usage de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu ! Soit que son esprit élevé s'élevât naturellement vers tout ce qui peut donner de la gloire, soit que la Providence lui envoyât un secret pressentiment de sa destinée, il aspira à devenir orateur.

A la-voix du maître qui révélait les ineffables harmonies qui existent entre la beauté intellectuelle et la beauté morale, il sentait toutes les puissances de l'entendement fermenter en lui. Aussi ses compositions étaient au-dessus de son âge ; il y jetait tous les sentiments qui naissent abondamment dans son âme, et qui jusque-là, faute de pouvoir s'épancher, l'avaient fatigué en vain.

Ce fut au milieu de cette année, un soir du mois de mai, que M. Dorval, étant descendu dans la cour, fit signe à Arthur de s'approcher. Arthur s'avança avec ce léger trouble que la présence d'un chef fait toujours naître, mais sans crainte, car sa conscience était tranquille. M. Dorval le prit par la main, et l'entraîna dans une allée écartée :

— Arthur, je vais vous apprendre une nouvelle qui vous sera agréable ; demain vous recevrez une visite.

— Moi, monsieur ! s'écria-t-il. Y a-t-il donc dans le monde, excepté vous, quelqu'un qui s'intéresse au pauvre Arthur ?

— Oui, mon enfant, venez dans mon cabinet demain à trois heures. Une dame viendra vous voir, et vous emmènera probablement pour passer le reste de la journée chez elle. Cette dame a beaucoup aimé votre mère... Ne tremblez donc pas ainsi, mon enfant... et déjà, sans vous connaître, elle vous aime. J'ai dû vous préparer à cette entrevue, et vous avertir que, de votre part, toute question paraîtrait indiscret et resterait sans réponse, tâchez de l'intéresser à votre sort, cher enfant ; car bientôt peut-être....."

M. Dorval s'arrêta tout à coup ; et, après avoir jeté sur son élève un regard douloureux, il partit.

Arthur resta un moment immobile ; puis, soudain, il s'écroula de joie, et s'élança vers ses amis, en s'écriant : " Demain, demain..." Il songea à son inconnu : point de doute, c'est elle. Mais tout à coup, l'idée de cette mère, qui était morte, et de ce père, dont on ne lui parlait jamais, vint le suffoquer. Il repoussa doucement ses camarades ; il alla s'asseoir sur un banc isolé, et il pleura.

Ensuite, l'imagination, cette fée si complaisante pour la jeunesse, vint lui présenter, à travers ses larmes, un horizon brillant et pur ; elle enveloppa sa couche de nuages couleur de rose ; pendant toute la nuit, tantôt elle le tint éveillé pour lui offrir de riantes images, tantôt elle charma ses courts instants de sommeil par les plus doux songes.

Mais le lendemain, quand il se rappelait le dernier regard de son maître, un triste pressentiment venait l'agiter.

Enfin, trois heures sonnent... Arthur est admis dans le cabinet de son principal. Il apprend de lui que la personne qui doit venir le voir, est mademoiselle de Dillon, fille d'une naissance illustre, d'un caractère élevé, d'une piété à la fois douce et sévère. Ses pas se font entendre dans l'antichambre... Oh ! comme le cœur d'Arthur battait... La porte s'ouvre, on annonce

mademoiselle de Dillon, elle paraît. C'était elle, c'était l'inconnu à laquelle il avait tant rêvé.

Son premier regard fut pour Arthur, le second pour M. Dorval, qui la conduisit respectueusement à un fauteuil ; puis ses yeux humides revinrent vers Arthur, et s'arrêtèrent sur lui avec une expression si triste, si douce, si aimante, que tout timide qu'il était, il fit un mouvement pour s'élançer vers elle. Le respect le retint. Mais elle l'appela près d'elle ; elle lui prit la main, et elle le regarda encore, en disant :

— Ah ! le sang lui a parlé... Pauvre enfant ! Il a deviné l'amie et presque la sœur de sa mère... Hélas ! elle est heureuse d'être morte. Mais lui, monsieur, quelle consolation s'il pouvait voir son Arthur tel que vous l'avez élevé... Dieu ne le permet point... J'emmené votre élève ; vous y consentez n'est-ce pas ? Je veux le présenter à MM. de Crillon et de Montmorency que j'attends ce soir. Il faut bien qu'aujourd'hui ils le voient... car, plus tard, peut-être..."

Elle s'arrêta, et Arthur crut s'apercevoir qu'un frisson douloureux l'avait agitée. Cependant, ces deux grands noms de Crillon et de Montmorency l'avaient fait tressaillir comme s'il eût entendu un bruit de clairon : " Qu'y a-t-il donc, se disait-il de commun entre moi et ces deux représentants de la gloire française ? Qui suis-je ? Pourquoi de tels hommes s'intéressent-ils à moi ? Il faut que mon sort soit bien illustre... ou bien malheureux."

THÉOPHILE H. BARRAU.

(A continuer.)

## SCIENCE.

### Nouveau Cable Transatlantique.

THE MECHANIC'S MAGAZINE. LONDON, R. A. BROOMAN, 1866.

L'établissement d'un fil électrique à travers la Manche semblait, il y a quinze ans, une entreprise singulièrement hardie, dont les hommes les plus habiles et les plus compétents croyaient le succès fort incertain. Que ferez-vous, si vous ne réussissez pas ? disait un jour M. Perdonnet à l'ingénieur anglais Crampton. Je recommencerai ; et si vous ne réussissez pas encore ? Je recommencerai de nouveau jusqu'à ce que je réussisse.

Les hommes qui, en continuant avec audace ces premiers essais de télégraphie sous-marine, ont renouvelé quatre fois depuis neuf ans leur tentative pour la pose d'un câble transatlantique, ont fait preuve d'une semblable opiniâtreté, et c'est avec justice que le message adressé le 10 août par la reine au Parlement d'Angleterre s'exprimait ainsi sur leur compte : " Sa Majesté est heureuse de pouvoir exprimer combien elle sait ce qui est dû à l'énergie particulière des hommes qui, sans se laisser décourager par des échecs répétés, sont arrivés, pour la seconde fois, à établir des communications directes entre les deux continents."

L'heureux achèvement de la pose du nouveau câble transatlantique est aujourd'hui un fait accompli ; le succès, quoi qu'on en ait dit, ne semble pas devoir être aussi éphémère qu'en 1858, lors d'une première et trompeuse réussite, et les persévérants et habiles efforts par lesquels ce but a été atteint méritent d'être connus et appréciés.

Après l'échec de l'année dernière il avait été décidé, on doit se le rappeler, que non-seulement on chercherait à établir une nouvelle ligne, mais qu'en outre on tenterait de repêcher l'extrémité du câble rompu pour y souder la partie qui restait à bord du *Great-Eastern*, et en continuer le déroulement jusqu'à la station de Terre-Neuve. Pour qu'une telle opération fût utile, il fallait que le fil immergé depuis le mois de juillet 1865 eût conservé la propriété de transmettre les courants électriques. C'est ce qui a pu être constaté par des expériences faites pendant neuf mois, heure par heure, à la station de Valentia. Le fil long de 2,200 kilomètres environ, touchant à la pile sur le rivage et en communication avec le fond de la mer par son autre bout, offre le même circuit que si les deux extrémités communiquaient avec les deux pôles de la pile, sans l'intermédiaire du réservoir terrestre dont la résistance au passage de l'électricité est regardée comme nulle. On a donc pu apprécier, par les épreuves ordinaires, la résistance de continuité du circuit ainsi formé, et l'on a constaté que le câble, depuis son immersion, s'est légèrement amélioré sous ce rapport.

La distance du point d'interruption à la station de Heart's Content

était de 1,120 kilomètres; les lignes ayant une longueur totale de 2,960 kilomètres, et près de 2,000 kilomètres de câble de l'année dernière restant disponibles, on se contenta de fabriquer 3,650 kilomètres de câble neuf, ce qui donnait, sur la double ligne à établir, un excédant de 25 p. 0/0.

Le câble neuf diffère de celui de 1865 par quelques détails seulement. Le bourrelet préservateur de l'âme est en chanvre ordinaire au lieu d'être en jute (herbes des Indes), les fils de fer tressés pour former l'enveloppe extérieure ont été galvanisés, et enfin les torons en chanvre de Manille qui entourent ces fils ne sont pas goudronnés. Le câble ainsi obtenu est, paraît-il, plus fort, un peu plus léger et surtout plus flexible. Son poids est de 860 kilogrammes au lieu de 982, mais le poids dans l'eau est de 308 au lieu de 390. La tension de rupture a été portée de 7,860 à 8,226 kilogrammes, c'est-à-dire à la charge de 21 kilomètres du câble lui-même tombant verticalement dans l'eau, tandis que la plus grande profondeur de la mer sur la route à suivre ne dépasse pas 4 kilomètres et demi.

Le *Great-Eastern* ne pouvait recevoir toute la longueur de deux câbles; la Compagnie avait frété, pour porter une partie de celui de l'année dernière, deux autres steamers, la *Medway*, de 1,900 tonneaux et l'*Albany* de 1,500 tonneaux. Le *William Cory*, steamer de 1,500 tonneaux, devait être employé au transport et au déroulement du câble d'atterrissage sur la côte d'Irlande. Ce bout de câble a des dimensions énormes; long de près de 55 kilomètres, il se compose de trois parties dont les diamètres vont en diminuant depuis l'extrémité jusqu'au point de raccordement avec le câble principal. La plus forte partie, revêtue avec de véritables barres de fer, pèse, pour une même longueur, plus de deux fois autant que les câbles les plus pesants fabriqués jusqu'ici. La *Medway* devait, en outre, porter un câble massif long de 176 kilomètres destiné à relier Terre-Neuve au continent américain; enfin la frégate de l'Etat, le *Terrible*, était désignée, comme en 1865, pour escorter l'escadre.

Le *Great-Eastern* avait été, pendant l'hiver, l'objet de réparations attentives et de plusieurs modifications importantes. En débarrassant la carène des coquillages et des incrustations qui la couvraient, en quelques endroits, sur une épaisseur de 60 centimètres, on put réduire la résistance opposée par l'eau, à la marche du navire, mais l'amélioration principale consistait dans un appareil qui permet de rendre, en moins de quatre minutes, les deux roues indépendantes l'une de l'autre, de sorte qu'en les faisant marcher en sens opposés, le *Great-Eastern*, sollicité par un couple, tourne comme sur un pivot: on devait éviter ainsi le retour des difficultés éprouvées l'année dernière, lorsque, pour relever le câble par la proue, il fallait laisser le navire tourner lentement sous le vent. On avait projeté de mettre en travers de l'hélice une forte garde en fer forgé de poids de 17 tonnes, dans le but de protéger le câble contre les atteintes du propulseur pendant le mouvement en arrière, mais, l'opération ayant présenté de grandes difficultés, on y renonça, et il fut décidé que, lorsqu'il y aurait lieu de marcher en arrière avec le câble pendant la poupe, le *Great-Eastern* ne se servirait que de ses roues. Enfin, s'il s'agissait, dans le cours de l'immersion ou du relèvement, de rester en place sans avancer ni reculer, on devrait y parvenir en opposant l'action des roues à celle de l'hélice.

Le rayon des roues et la largeur de leurs palettes avaient été, pour diverses raisons, diminués d'un tiers; il en résultait, sur la vitesse du navire, une réduction assez sensible mais sans inconvénient, car la marche de l'année dernière avait été reconnue trop rapide, et l'on avait résolu de ne pas dépasser la vitesse de 5 nœuds et demi (10 kilomètres environ par heure).

L'appareil à dérouler ayant bien fonctionné en 1865, on se contenta de le revoir pièce par pièce et de l'améliorer en renforçant quelques parties, notamment en augmentant le diamètre des tambours, mais les précautions furent prises pour que l'on pût, en cas de nécessité, renverser immédiatement le sens du mouvement par le jeu simple d'un levier et enrouler le câble au lieu de le dévider. L'appareil fut essayé à Burehaven pendant que le *Great-Eastern* complétait son chargement: il courait dans le sens du déroulement avec une vitesse de 120 tours par minute; subitement renversé à l'aide de leviers, il prit, en moins d'une minute, la même vitesse dans la direction opposée.

La machine à haler qui doit repêcher le vieux câble est entièrement neuve; une machine à vapeur de 80 chevaux lui est consacrée, elle se compose de doubles tambours, destinés à supporter une tension moyenne de seize tonnes, mais pouvant résister à trente tonnes; un système complet de dynamomètre à échelle convenablement variée indique les moindres variations de tension. La *Medway* et l'*Albany* étaient pourvus de machines toutes semblables. Une des principales causes de l'insuccès de 1865 avait été la défektivité des cordages à grappins et des grappins eux-mêmes; on a donc apporté cette année le plus grand soin dans tous ces approvisionnements. Les anneaux servant à réunir les diverses portions de cordage en fer, et dont la

rupture avait entraîné, à deux reprises, la perte des grappins avec le câble déjà saisi et relevé à une certaine hauteur, ont été fabriqués par un procédé nouveau et soumis à des épreuves sévères. Les cordages eux-mêmes, confectionnés à Greenwich, ont une longueur totale de 37 kilomètres; ils sont faits de fils d'acier doux enveloppés de chanvre de Manille, tressés ensemble sur une circonférence de 19 centimètres et peuvent supporter une tension de 30 tonnes. Il y avait, en outre, 9 kilomètres de cordages à bouée, à l'épreuve d'une tension de 11 tonnes. Ce double approvisionnement existait également sur la *Medway* et l'*Albany* et des bouées étaient préparées à l'avance sur les trois navires. Les grappins étaient plus forts que ceux de l'année dernière; il y en avait de trois sortes: les uns sont des grappins ordinaires, d'autres sont disposés de manière à maintenir avec force, le câble une fois saisi, d'autres enfin sont munis d'un tranchant aigu pour le couper au besoin.

Mais c'est dans les procédés suivis pour les épreuves électriques que les plus grands progrès ont été réalisés. Dans la tentative précédente les deux épreuves d'isolement et de continuité se faisaient successivement et à intervalles réguliers; la première moitié de chaque heure était employée à mesurer la résistance de l'enveloppe, le bout libre du câble, à Valentia, restant isolé; pendant la seconde demi-heure, la communication du bout libre avec le sol étant rétablie, on éprouvait la continuité du câble par des courants dont le sens était renversé de dix en dix minutes. Un défaut d'isolement pouvait donc n'être constaté, dans certains cas, que près d'une demi-heure après s'être produit, et l'on était exposé à dérouler en pure perte une grande longueur du câble, qu'il fallait ensuite relever. Toutes les observations se faisaient d'ailleurs à bord; la station de Valentia, en relation intermittente avec le navire, ne recevait ni n'envoyait aucune dépêche. Cette année, par un procédé dû à M. Willoughby Smith, les deux épreuves ont pu se faire, pour ainsi dire, sans interruption et simultanément, et la communication est restée constante entre le navire et la station. Voici, d'après le *Mechanic's Magazine* (6 Avril 1866), en quoi consiste le procédé, qui n'exige que les appareils les plus simples, invariables pendant toute la durée de la pose.

Le bout du câble, à bord du navire étant en communication avec l'un des fils de la pile par l'intermédiaire d'un galvanomètre très-sensible, et le bout libre à terre demeurant isolé, la déviation de l'aiguille du galvanomètre est due, comme on sait, au courant produit par la déperdition de l'électricité à travers toute la surface de l'enveloppe, et mesure la résistance totale d'isolement. Si l'on pouvait, en même temps, à la station de terre, plonger dans une cuve pleine d'eau l'autre bout du câble sur une longueur déterminée, partie aliquote de la longueur totale, par exemple un vingtième, et, si l'on mettait l'eau de la cuve en communication avec un second galvanomètre, l'aiguille de celui-ci obéirait à l'influence d'un courant qui ne serait évidemment que la vingtième partie du courant total passant à travers l'enveloppe. Le même effet pourrait être obtenu plus simplement, en mettant le bout libre du câble en relation avec le galvanomètre, par l'intermédiaire d'un appareil produisant une résistance équivalente à celle de la vingtième partie de la surface de l'enveloppe. C'est ce qu'on fait dans la pratique; les intensités des deux courants agissant sur les galvanomètres de la station et du navire sont donc l'une à l'autre dans le rapport de 1 à 20, mais il suffit de disposer la sensibilité des instruments dans un rapport inverse, à l'aide du nombre des tours du fil sur les cadres multiplicateurs, pour que les indications deviennent semblables sur les deux instruments, en supposant, bien entendu, que tout demeure dans les circonstances normales.

Quant au courant destiné à mesurer la continuité, on ne l'obtient pas par la communication directe de l'extrémité du câble avec le sol, mais par le contact de cette extrémité avec un appareil de résistance très-puissant, qu'un fil métallique relie lui-même au réservoir terrestre. Il en résulte, non plus un courant énergétique, mais un courant d'intensité très-faible ajoutant son effet à celui qui est produit par la déperdition à travers l'enveloppe, et modifiant, dans une mesure qui reste fixe, pourvu que la continuité ne change pas, les déviations des deux galvanomètres. Le contact supprimé, les aiguilles doivent, si l'isolement n'a pas varié, revenir à leur première position; et, comme le contact peut être supprimé ou rétabli instantanément à l'aide d'une clef, on peut, à chaque moment, s'assurer si les conditions d'isolement et de continuité sont restées dans les limites voulues. Tout défaut qui pourrait survenir est, d'ailleurs, immédiatement signalé par une déviation anormale, que la faible intensité du courant régulièrement produit laisse toujours appréciable. C'est là le secret du procédé.

Les dépêches sont transmises par le navire, qui dispose de la pile, à l'aide de renversements successifs du courant, combinés d'après un code convenu, et représentés à terre par les oppositions alternatives de l'aiguille du galvanomètre. La station de terre produit les signaux d'après le même code par les alternatives de contact et d'éloignement entre le bout du câble et l'appareil de résistance qui communique



avec le sol, alternatives qui se manifestent aux observateurs du navire par les déviations de leur galvanomètre.

Tel est le système qui devait être et a été suivi. Il présentait cet avantage qu'un défaut venant à se manifester, les calculs et observations faits aux deux extrémités du câble pour en déterminer la position pouvaient être réciproquement communiqués et contrôlés. Il nécessitait, d'ailleurs, à Valentia comme à bord du navire, des observateurs habiles; aussi, les physiciens attachés à l'entreprise s'étaient-ils partagés: M. Thomson s'embarqua sur le *Great-Eastern* avec M. Willoughby Smith, et M. Varley restait à la station avec M. Latimer Clark, qui avait mission de recevoir, au nom de la Compagnie propriétaire du télégraphe, la ligne une fois achevée.

Des perfectionnements ont été apportés également dans la pratique des signaux; un nouveau code, dû au capitaine Bolton, double la vitesse de communication, et les appareils employés sont, disent les journaux anglais d'une sensibilité telle, qu'ils permettent de transmettre des dépêches, même avec d'assez grandes pertes d'isolement. Ils citent même une expérience concluante, faite à ce sujet sur toute la longueur du câble après son achèvement. En arrachant l'enveloppe extérieure et râclant la gutta-percha, on a mis le conducteur de cuivre complètement à nu sur une longueur de plus de trente centimètres, puis on a laissé cette partie dénudée en contact avec le sol, où une partie considérable du courant devait ainsi se perdre; malgré la diminution d'intensité qui résultait d'un pareil contact, on a pu correspondre à travers toute la longueur du câble, avec la plus grande clarté. On serait, par là, en droit d'espérer que la ligne pourrait fonctionner longtemps encore après qu'un défaut d'isolement, fut-il même assez sérieux, s'y serait manifesté.

La confection avait marché rapidement et sans encombre; le câble, transporté à bord du *Great-Eastern* au fur et à mesure de son achèvement, était enroulé dans les trois grandes cuves pleines d'eau placées à l'avant, au milieu et à l'arrière du navire; tout était prêt au moment voulu, et le samedi 30 juin, à midi, c'est-à-dire au jour et à l'heure même qui avaient été fixés six mois à l'avance, le *Great-Eastern* partait du mouillage de Sheerness, pour aller compléter à Berehaven, dans la baie de Bantry, son énorme approvisionnement de charbon. Le peu de profondeur de certaines passes ne permettait pas, en effet, de lui faire quitter l'embouchure de la Tamise avec un chargement complet. Les chefs de l'expédition étaient encore M. Canning, comme ingénieur dirigeant, et M. Anderson comme capitaine de navire. Pour prévenir le retour des accidents fâcheux que l'on persistait à mettre sur le compte de la malveillance, les ouvriers employés à bord avaient été choisis avec soin et revêtus d'un uniforme spécial, nul ne permettait de dissimuler aucun instrument dangereux. Au dire de plusieurs journaux, ils n'auraient même été avertis que l'auteur de la moindre tentative coupable serait, à l'instant, jeté par-dessus le bord. Mais l'exécution d'une pareille mesure eût été sans doute assez difficile à justifier légalement, et l'on doit plutôt croire que le zèle des employés avait été stimulé par la promesse d'une forte rémunération en cas de succès.

Pendant qu'on s'occupait des derniers préparatifs à Berehaven, où se trouvaient réunis tous les navires de l'expédition, le *William Cory* se rendait à Valentia avec le câble d'atterrissage, dont la pose s'effectuait le 7 juillet, le brick de l'Etat, le *Raccoon*, prêtant son aide pour les détails de l'opération. On ouvrit d'abord la tranchée dans laquelle est enterré le bout du câble de l'année dernière, qui fut trouvé dans un état parfait de conservation; puis le nouveau câble fut amené à terre sur un pont fermé par des barques et déposé dans la même tranchée à côté de l'ancien, mais seulement jusqu'au niveau des basses mers, son poids et sa rigidité ne permettant pas de le hisser jusqu'à la faiblesse. De ce niveau à la station placée sur les hauteurs, on employa donc un câble beaucoup plus fin. Dès que l'extrémité fut fixée à terre, on procéda au déroulement en mer, qui fut promptement terminé sur une longueur totale de trente milles. On constata la continuité par des signaux transmis du navire au rivage, et le bout libre du câble, fixé à une bouée, fut abandonné à lui-même dans cinquante brasses d'eau (91 mètres environ).

Dans la soirée du 12 juillet, le *Great-Eastern*, pour quitter la baie de Bantry, tourna sur lui-même, à l'aide de ses deux roues indépendantes avec une facilité admirée par tous les marins. Précédé par le *Terrible*, l'*Albany* et le *Medway*, qui, partis quelques heures plus tôt, allaient reconnaître la bouée, guidé lui-même par le *Raccoon*, le grand navire arriva à son tour devant Valentia, dans la nuit du 12 au 13. Le 13, la soudure des deux câbles était pratiquée en quelques heures, et le déroulement commençait immédiatement par un temps des plus favorables, avec une vitesse de marche qui ne dépassait pas cinq nœuds et demi. Le 14, cent soixante-quinze milles marins, 250 kilomètres environ, avaient été dévidés. Depuis ce moment, c'est le câble lui-même qui a fait connaître à la station de Valentia les progrès de son immersion, tandis que, reliant les passagers du *Great-Eastern* à cette station, il les tenait au courant des événements d'Europe.

Chaque jour des dépêches envoyées du navire indiquaient aux directeurs de la Compagnie, restés en Irlande, la longitude et la latitude, le chemin parcouru, la longueur du câble dévidé, les circonstances importantes de l'opération, et jusqu'aux incidents de la traversée. Ainsi, dans la journée du 15, un homme du *Terrible* tombait à la mer et était heureusement sauté. Ce petit événement, appris à Valentia par les signaux électriques, pouvait être raconté le soir même dans les journaux de Londres. En retour, des dépêches transmises de Valentia et imprimées à bord donnaient aux passagers les nouvelles de la guerre d'Allemagne et d'Italie, suivies du cours de la bourse et quelquefois même de la portion des paris contre Gladiateur aux courses du lendemain.

Ces dépêches s'échangent fort vite et avaient une grande clarté. Aussi, le 27 juillet, M. Cyrus Field, demandant à M. Clark de se procurer à Londres les nouvelles les plus fraîches des Indes et de la Chine, afin de pouvoir les transmettre aux Etats-Unis aussitôt après leur arrivée, recevait, huit minutes après, cette réponse:

"Votre dépêche est reçue et transmise à Londres."

C'était la première fois certainement, qu'un navire faisait une aussi longue traversée sans perdre connaissance de son point de départ, et qu'il apportait à sa destination, non-seulement les nouvelles recueillies au moment de lever l'ancre, mais encore le récit des faits accomplis jusqu'à la minute de son arrivée.

L'anxiété était grande cependant à la station d'Irlande. Les principaux actionnaires de l'entreprise s'y étaient transportés pour savoir plus promptement ce qui adviendrait de leurs capitaux engagés, il faut bien le dire, avec une témérité persévérante que le passé ne devait guère encourager, et ils comptaient les milles du câble ainsi que les difficultés franchies.

En s'éloignant de l'Europe, la mer présente d'abord assez peu de profondeur, mais, à la distance de 250 milles, le navire arrivait au-dessus des pentes rapides connues sous le nom de *banc d'Irlande*, où, sur une longueur de 55 kilomètres, la mer s'approfondit de 365 à 3,650 mètres, et où le déroulement devenait plus dangereux. Le 15 juillet, les dépêches annonçaient une distance parcourue de 263 milles, la profondeur était déjà de 2,300 mètres. Le 16, le banc d'Irlande était heureusement dépassé et l'immersion se faisait à un niveau qui est à peu près constant sur une longueur de 200 milles. Le 17, la distance parcourue était de 495 milles; là se trouve une dépression brusque où la profondeur tombe tout à coup de 3,600 à 4,000 mètres, mais le niveau ensuite monte doucement vers un plateau de 2,750 mètres de profondeur, sur lequel le *Great-Eastern* naviguait le 18, ayant dévidé 682 milles de câble, à 607 milles de Valentia. Le 20, la distance était de 830 milles, et tout marchait encore à souhait, mais tout le câble de la cuve d'arrière étant déroulé, il fallait aller prendre le bout du rouleau placé dans la cuve d'avant et l'amener à la poupe sur une longueur de 155 mètres, opération difficile, pendant laquelle la distraction d'un seul ouvrier aurait suffi pour causer un accident qui fut heureusement évité.

On approchait cependant des parages où a eu lieu, l'année dernière, la rupture du câble. Sur une longueur de 120 kilomètres, la profondeur est de près de 4,600 mètres, c'est-à-dire que le fond de la mer présente une dépression presque égale à la hauteur du mont Blanc. On devait alors laisser couler le câble presque librement, pour diminuer autant que possible la tension, en portant la vitesse de 5 nœuds  $1/2$  à 7 nœuds. Le 22, on savait le navire sur ce point dangereux, et l'inquiétude redoublait à Valentia; le 23, il était heureusement franchi, la distance parcourue était de 1,196 milles, la mer devenait moins profonde, et le câble, dévidé sur une longueur de 1,345 milles, présentait, dans sa résistance d'isolement, une amélioration de 30 p. 0/0. Le 24, la distance était de 1,319 milles; à partir de là, le lit de la mer, s'éleva graduellement à 2,750, puis 2,100, 1,150 et 1,300 mètres. Le 25, on avait déroulé 1,610 kilomètres de câble et parcouru 1,430 mille, mais on n'osait plus avancer qu'avec précaution à cause d'un brouillard épais qui couvrait la mer; la marche était éclairée par le *Terrible*, puis venaient, espacés d'un mille, le *Medway* et l'*Albany*, précédant le *Great-Eastern*; de dix minutes en dix minutes, un coup de canon, tiré par chaque navire, à tour de rôle, servait d'avertissement. Le 16, on n'était plus qu'à 80 milles de Terre-Neuve. Le 27, enfin, à 4 heures  $1/2$  du matin, on terminait le déroulement dans la baie de Heart's Content, sur une profondeur de 50 brasses; à midi, le *Medway* débarqua le bout d'atterrissage, et à 5 heures du soir on commençait la soudure de ce bout avec le câble principal, pour la terminer à 8 heures  $1/2$ . La communication était complète entre Terre-Neuve et l'Irlande, et les dépêches passaient avec la plus grande facilité. M. Latimer Clark, chargé de recevoir la ligne télégraphique, procéda, le 28 juillet, aux épreuves nécessaires, épreuves dont le résultat est consigné dans les extraits suivants d'une lettre adressée par ce physicien au secrétaire général de la Compagnie et insérée dans le *Times* du 6 août:

"Les conditions électriques du câble sont très-satisfaisantes, et on

peut, avec l'appareil employé, transmettre largement six mots par minute; avec les appareils perfectionnés, il donnera beaucoup plus, et j'espère que cette vitesse sera triplée par l'usage des nouveaux codes. Les signaux actuels sont clairs et puissants. Au départ de Sheerness, la résistance d'isolement était de 713 millions d'unités Siemens, elle a augmenté rapidement au fur et à mesure de l'immersion et atteint aujourd'hui 2,300 millions; cet accroissement est dû en partie à la température, en partie à la pression."

La nouvelle du succès obtenu, immédiatement annoncée à toute l'Europe, produisit, malgré les préoccupations politiques du moment, une assez grande sensation. L'effet fut loin cependant d'égaliser celui qui s'était produit en 1858; les félicitations les plus vives furent échangées entre les stations de Valentia et de Heart's Content, les éloges les mieux mérités sans doute, prodigués de part et d'autre; mais, à part une grande fête donnée à Valentia par le directeur de la Compagnie, on ne vit rien des démonstrations publiques qui, lors de l'achèvement de la première ligne, avaient éclaté en Angleterre et surtout en Amérique. L'esprit public, familiarisé avec l'entreprise, ne la trouvait plus peut-être aussi merveilleuse, et malheureusement aussi, l'expérience des déceptions passées pouvait légitimement diminuer la confiance dans l'avenir. La ligne de New-York à Terre-Neuve se trouvant, en outre, fortuitement interrompue dans les premiers jours, on ne reçut pas immédiatement des dépêches directes d'Amérique. Il avait fallu, en effet, lors de l'arrivée du *Great-Eastern*, tout en s'occupant de réparer la ligne hors de service, fréter un steamer pour aller apprendre à New-York le succès de l'expédition et porter le message de félicitation de la reine d'Angleterre au président des Etats-Unis. La réponse du président a dû suivre la même voie, et c'est le 1er août seulement que les journaux ont reproduit la première dépêche publique venue de New-York.

Au dire des directeurs, le message du président, parti de Washington le 30 juillet, à 11 heures 1/2 du matin, a été expédié de Terre-Neuve le 31 à 3 heures 51 minutes de l'après-midi. Consistant en 81 mots composés de 405 lettres, il a été transmis à Valentia en onze minutes, avec une vitesse moyenne de 8 mots et 1/3 à la minute, et remis à Osborne à 5 heures du soir. Ce résultat est bien meilleur que celui de 1858, lorsqu'il fallut, ou se le rappelle, soixante-sept minutes, d'après les uns, et vingt heures, d'après les autres, pour un message de 102 mots. On dit, du reste, que les dépêches se succèdent sans relâche, à Valentia comme à Terre-Neuve, avec clarté et rapidité. Cependant la Compagnie paraît avoir pris les mesures pour tirer, qu'elle qu'en soit la durée, le meilleur parti possible de son succès. Le prix d'une dépêche simple de 20 mots a été fixé, sous le prétexte plausible d'éviter l'encombrement, à la somme de 500 francs; chaque mot en plus est payé 25 francs. Avec une vitesse de 7 mots par minute, et en supposant un travail incessant, la ligne produirait, avec ce tarif, 91,930,000 francs pour une année, et, en supposant même un travail moitié moindre, le capital de première mise serait, on le voit, promptement racheté (1).

On dit cependant que les prix seront diminués lorsque la double ligne sera établie. Il reste, en effet, à continuer la pose du fil, interrompue en 1865, et ce ne sera pas, au point de vue des difficultés vaineuses, la partie la moins intéressante de l'œuvre. Dans cette prévision, la ligne suivie par le nouveau câble a été sensiblement écartée de la direction adoptée l'année dernière. La route choisie en 1857 décrivait un arc qui s'abaisse en son milieu jusqu'à la latitude de Paris. En 1865 on avait suivi à peu près le même arc, mais en se jetant à 25 milles vers le sud; cette année, la direction adoptée est encore à peu près parallèle, mais à une distance de 30 à 35 milles plus bas vers le sud. A cette distance, on ne court pas le risque d'ac-

crocher le câble récemment immergé en croyant lancer le grappin sur l'ancien.

Deux plans différents ont été proposés: d'après le premier de ces plans, qui est le plus simple, on tenterait le relèvement avec un seul des navires auxiliaires, par les mêmes procédés qu'en 1865, mais avec des engins plus puissants dont on a eu soin de se munir, et le câble une fois repêché, puis coupé au delà de sa partie malade, serait soudé à bord du *Great-Eastern*, où l'on reprendrait le déroulement. D'après le second plan qui exigerait un ensemble parfait dans les manœuvres, les trois navires, rangés sur une même ligne parallèle à la direction du câble et convenablement espacés, lanceraient simultanément leurs grappins; la *Medway*, placée à l'Ouest, et de plus près du point de rupture, se servirait d'un grappin à tranchant; l'*Albany*, placé vers l'est, emploierait un grappin ordinaire, et le *Great-Eastern*, au milieu, un grappin disposé pour maintenir fortement le câble, après l'avoir accroché. Le flottement du câble, c'est-à-dire l'excédant de la longueur sur les distances comptées à la surface de la mer, permettrait, si les intervalles sont suffisants, de le relever à la fois sur ces trois points, avec une tension nécessairement réduite; mais, après l'avoir élevé à une certaine hauteur, on le trancherait avec le grappin de la *Medway*, tandis que l'*Albany* continuerait à le soulever, en marchant lentement vers le *Great-Eastern*, où l'on amènerait à bord la partie maintenue dans le grappin central.

Les deux plans paraissent avoir été adoptés l'un et l'autre pour être mis successivement en œuvre. L'*Albany*, escorté du *Terrible*, a quitté le 2 août, le mouillage de Terre-Neuve, avec la mission de reconnaître l'emplacement, de le marquer par des bouées, et de chercher à relever le câble à l'Ouest du point de rupture, et à une distance telle, qu'il n'y ait plus lieu de s'embarasser dans les engins de toute sorte restés l'année dernière au fond de la mer. Quoique les bouées placées au mois d'août 1865 eussent disparu pendant l'hiver, on espérait en retrouver la place sans trop de difficulté, le point ayant été relevé avec la plus grande précision par les officiers de la dernière expédition. L'*Albany* aurait été bientôt suivi de la *Medway* et du *Great-Eastern*, partis de Heart's Content le 7 ou le 8 au matin; si la première opération a réussi, le *Great-Eastern* n'aura plus eu qu'à reprendre le déroulement après que les deux câbles auront été soudés; dans le cas contraire, l'opération simultanée sera tentée autant de fois que la permettra l'approvisionnement du charbon renouvelé dans ce but pendant le séjour de l'escadre à Terre-Neuve. Le succès, s'il est obtenu, sera d'une grande importance, non-seulement par le résultat immédiat, mais encore par les conséquences pour l'avenir. Presque tous les câbles immergés jusqu'à ce jour ont exigé des réparations. La ligne d'Irlande à Terre-Neuve, selon toute apparence, n'est pas destinée à faire exception. Si donc le relèvement doit être considéré comme impossible dans les grandes profondeurs, la ligne n'aurait qu'une durée limitée, et l'on devrait s'attendre à la voir complètement perdue dans un avenir plus ou moins rapproché; tandis que, si l'opération actuellement tentée dans les eaux les plus profondes vient à réussir, on sera en droit de conclure que le câble transatlantique peut être réparé comme ceux qui traversent la manche et la Méditerranée. Le relèvement ne sera plus qu'une question de dépense, et l'on a vu que la Compagnie a pris ses mesures pour résoudre à son profit ce genre de question (1).

J. BERTRAND.

## AGRICULTURE.

### Colonisation.

BRÉSIL.

I.

Rio de Janeiro, capitale du Brésil, municipalité neutre de la province de ce nom, est la résidence de S. M. l'Empereur D. Pedro II. Le chef-lieu de la province porte le nom de Nictoroby, et se trouve placé en face de Rio de Janeiro.

Cette ville est située sur une des plus vastes baies de l'Océan Atlantique, une des plus belles et des plus pittoresques du monde. Cette baie est plus grandiose que celle de Naples. Elle est bordée de rives charmantes, toutes vertes, toutes boisées de cocotiers et d'orangers. Des nids de fleurs, de blanches maisons enclées dans des bouquets de Magnolias et de Jasmins, et au second plan, comme des géants qui

(1) Plusieurs Compagnies distinctes sont intéressées dans l'entreprise :

1o La Compagnie primitive de New-York, Terre-Neuve et Londres, qui n'exploite plus que la ligne de Terre-Neuve à New-York, et fait poser en ce moment un nouveau câble, du cap Race au cap Breton, pour remplacer celui qui a été mis hors de service.

2o La Compagnie Transatlantique, qui après avoir acheté les droits de la précédente, a dépensé un capital de 32,500,000 francs dans les tentatives faites jusqu'en 1865 inclusivement; elle est encore aujourd'hui propriétaire de la ligne.

3o La Compagnie Anglo-américaine, récemment constituée au capital de 15 millions de francs, et qui, après avoir exécuté la nouvelle ligne à ses risques et périls, se charge de l'exploiter en recevant des deux premières Compagnies 3,725,000 francs par an, et en partageant, en outre, les bénéfices avec la Compagnie Transatlantique, après intérêts prélevés. D'après les conventions faites, elle pourrait être complètement désintéressée d'ici au 1er janvier 1869, après avoir été prévenue six mois à l'avance, par une somme une fois payée, de 30 millions, auquel cas elle serait immédiatement dissoute, les actionnaires ayant reçu, outre les bénéfices antérieurs acquis, le double de leur capital de mise.

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, le succès de l'opération du relèvement a été complet, et la double ligne fonctionne, depuis le 20 septembre, entre Valentia et Terre-Neuve.

voillent sur ce splendide tableau, sentinelles superbes dont la tête se perd dans les nuages, les montagnes de Gavéa, Tijuca, Corcovado, Pao de Assucar, et dos Orgaos.

Nous avons fait connaître succinctement quelques-unes des ressources que le Brésil offre aux travailleurs qui viennent ou viendront coloniser ce riche empire; nous avons parlé de son sol fertile, de son ciel splendide et vivifiant, de son climat salubre, de la constitution qui le régit. Nous avons parlé des établissements de charité si nombreux dans la capitale de l'Empire du Brésil. L'Empereur habite presque continuellement Rio de Janeiro.

Le gouvernement du S. M. se divise en sept ministères.

- 1o. Le ministère de l'Empire.
- 2o. id. de la Justice et des Cultes.
- 3o. id. des Affaires étrangères.
- 4o. id. de la Marine.
- 5o. id. de la Guerre.
- 6o. id. des Finances.
- 7o. id. de l'Agriculture et des travaux publics.

Le ministère de l'empire comprend dans ses attributions à peu près toutes celles qui sont assignées en France au ministère de l'intérieur, la liste civile, le sénat, la chambre des députés, le conseil d'Etat, l'administration des postes.

Le portefeuille de ce ministère est entre les mains du sénateur José Joaquim Fernandes de Torres, un des chefs du parti libéral, il a montré ses qualités administratives dans plusieurs positions importantes, entre autres, comme président de la Province St. Paulo.

1o Ministère de la Justice.

Le ministère de la justice et des cultes est très-favorisé au Brésil, cependant dans cette administration il nous semble, que trop souvent la police se trouve confondue avec la magistrature. Toutefois nous devons reconnaître qu'une loi récente ne permet plus aux fonctionnaires de se faire élire dans leurs circonscriptions.

Au Brésil les crimes sont peu nombreux, et il est une chose toute particulière à remarquer, c'est qu'en Europe l'amour du bien d'autrui est une des grandes causes des délits et des crimes, tandis qu'au Brésil c'est le plus souvent la vengeance et la jalousie qui sont les motifs principaux des assassinats; il faut dire aussi que presque toujours ces attentats sont commis par les noirs.

C'est ici, pour nous, l'occasion de parler du clergé, et de manifester, en beaucoup de faits, la régénération des prêtres.

Non-seulement l'empire compte des prélats dont le caractère est à la hauteur de leur sainte mission, mais encore les prêtres du clergé français viennent chaque jour renforcer, si je puis m'exprimer ainsi, les ministres de la religion du Christ.

Nous ne saurions passer sous silence, la venue au Brésil de la Congrégation des sœurs de Saint Vincent de Paule; nous avons souvent observé tout le bien que peuvent faire ces femmes dévouées, quel que soit le lieu où elles se trouvent. Utiles dans les pays anciens, elles sont indispensables dans les pays nouveaux. La Colonisation a tout à gagner de l'introduction des sœurs de charité.

Quelles que soient les difficultés politiques et administratives que la présence de ces pauvres jeunes filles ait pu soulever dans certains pays, à notre avis, la somme des services rendus par ces martyres de la charité est si grande qu'elle doit faire tout oublier.

Le ministère de la justice et des cultes est administré par M. Martin Francisco Ribeiro de Andrade, orateur brillant dont le nom rappelle le patriarche de l'indépendance du Brésil, cet homme d'état a déjà rempli les fonctions de ministre des affaires étrangères.

2o Ministère des affaires étrangères.

Ce ministère porte une grande partie de ses sollicitudes sur les diplomates du Nord qui cherchent à déjouer la propagande des confédérations républicaines, et les empiétements furtifs de la Bolivie et du Pérou.

A propos des affaires étrangères propagateur et ami de l'union entre la France et le Brésil, nous devons constater que ces deux nations n'ont jamais cessé d'être dans les meilleurs rapports. A quoi cela a-t-il tenu? à deux causes: à l'amitié que l'empereur du Brésil a pour la France; à la sympathie des deux peuples, peut-être aussi à la sagesse des diplomates brésiliens résidant à Paris, et à celle des diplomates français résidant au Brésil.

Nous ne voulons ici faire l'éloge de personnes, cependant il est deux hommes que nous avons beaucoup connus et auxquels nous ne pouvons nous empêcher de rendre un juste hommage.

Nous voulons parler de M. J. Marques Lisbon, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur du Brésil auprès du gouvernement français; et d'un homme occupant une position plus humble, mais qui n'en a pas moins été pour les deux pays d'une utilité incontestable pendant de nombreuses années.

Cet honorable fonctionnaire est M. Taunay, chancelier de la légation de France à Rio de Janeiro.

Le premier était dévoué à son pays. Il avait su acquérir toute la confiance du gouvernement français. Préoccupé sans cesse de l'idée de l'alliance Franco-Brésilienne, il nous disait un jour, qu'elle était une des conséquences fatales de l'antagonisme des races anglo-saxonnes et hispano-portugaises, et qu'il voyait dans l'avenir des modifications inévitables, puis le prévoyant diplomate prédisait que les limites de Corrientes, L'Entre-Rios, la Banda-Orientale et le Rio Paraguay disparaîtraient un jour finalement devant l'évaluation du Brésil, qui ne peut avoir pour limites que le Puraná. Si ja cite ses paroles, c'est que je vois le Brésil, sur le point de réaliser la pensée qu'elles expriment.

Le second, M. Taunay, a pendant vingt ans, servi son pays de la manière la plus dévouée, cherchant toujours à être utile à la colonie française, il a sacrifié sa fortune à secourir les malheureux.

Pendant toute sa longue carrière administrative au Brésil, il n'a seul, représenté souvent les intérêts français. C'est plus qu'on ne le croit à cet homme sage, prudent et circonspect, à ce diplomate de faits, sinon de titres, que l'on doit le maintien des bonnes relations entre la France et le Brésil.

3o M. Coelho de Sà e Albuquerque qui dirige les affaires étrangères est un membre du parti vraiment progressiste. Il a déjà été ministre, c'est un homme du monde, un homme d'Etat intelligent, un citoyen dévoué à sa patrie.

4o Marine.—La flotte brésilienne est appelée à devenir une des plus grandes du monde, ainsi le veut sa position géographique et sa position topographique.

Voici les forces de la flotte brésilienne qui se trouvent encore en ce moment au Paraguay.

Bateaux à vapeur de la force de 200 à 250 chevaux. Neuf cuirassés de la force de 250 chevaux, deux canonnières de la force de soixante chevaux, une corvette et six avisos.

Il y a, en outre, en ce moment cinq magnifiques cuirassés qui se préparent à joindre leurs forces à celles qui sont déjà là-bas. Nous ne pouvons dans ce rapide aperçu dire plus longuement tout ce que nous aurions à faire remarquer sur la marine brésilienne qui peut déjà être comparée à celle des premières nations.

Le portefeuille de la marine est entre les mains d'un député dont les discours ont toujours été écoutés avec attention et chaleureusement applaudis dans les chambres. M. Alfonso Celso de Assis Figueiredo ce ministre est un homme d'état intelligent qui a déjà rendu des services à son pays.

5o Ministère de la guerre.

L'empire du Brésil consacrera une somme énorme à la protection de ses frontières et au maintien de l'ordre intérieur.

Nous sommes heureux de dire, cependant qu'à ce sujet il n'est pas nécessaire de déployer de grandes forces pour arriver à un état complet de tranquillité, la paix publique étant rarement troublée par ce peuple calme, ami des lois et de la constitution. Puisque le mot de constitution me vient sous la plume, je ne puis m'empêcher de citer ce que disait Wellington. Consulté après les troubles par le ministre du Brésil à Londres sur la valeur de la constitution Brésilienne, en reçut cette réponse: "Vous avez raison d'être fier de votre constitution et de votre paix; je ne connais pas un état qui aurait résisté à une pareille épreuve."

L'armée brésilienne en ce moment, en grande partie réunie au Paraguay, sans être égale pour l'organisation et l'instruction, aux armées des grands états de l'Europe, n'en est pas moins une armée très-remarquable.

Il y a actuellement, outre l'armée régulière une armée de volontaires parfaitement organisée et qui rend sur le champ de bataille les services les plus signalés.

Cette armée est formée de blancs, de noirs, de mulâtres, d'Indiens. La cavalerie possède les meilleurs et les plus hardis cavaliers du monde.

L'armée se divise en deux corps, les troupes de ligne et les milices provinciales.

Le ministre de la guerre est le sénateur Jono Lustoza da Cunha Paraguay. Il a accepté le portefeuille de la justice avant la sortie de M. Ferraz, magistrat très-distingué, il a déjà fait partie de plusieurs ministères.

6o Ministère des finances.

C'est la branche la plus importante de l'administration du Brésil. La dette faite par l'empire a été augmentée par les événements de la guerre. Mais cette dette prouve d'une manière incontestable la moralité de la nation.

Au reste il faut bien le remarquer avec M. Dutot, la plus grande part de la dette du Brésil résulte d'un traité imposé par l'Angleterre qui, en reconnaissant l'indépendance de cet empire de la couronne de Portugal, transporta une part de la dette portugaise au Brésil.

Il faut le dire bien haut, le Brésil a un crédit illimité sur la place de Londres, mais surtout sur celle de Paris. C'est vers cette capitale qu'il



doit désormais tourner ses regards. Là il trouvera le commerce qui lui est nécessaire.

La France et l'Angleterre refusent en ce moment d'ouvrir les caves de leurs banques à plus d'une nation de l'Europe. Paris est prêt à traiter avec le Brésil pour les sommes dont il aura besoin. L'empire du Brésil possède en biens nationaux, dix fois la valeur de la dette. Il faut donc en finir avec toutes les craintes.

Le Brésil à une puissance financière inouïe, il n'use encore aucune de ses dernières ressources, aucun des moyens extrêmes exploités souvent par toutes les nations de l'Europe. Il est riche de toute chose, de son climat, de son sol où réside l'or et les diamants et la plus étrange fécondité.

C'est ici l'occasion de donner une idée de ce que dans cette dernière année 1866, le Brésil a exporté en Europe. Or 3,419,554,000 ce qui fait en argent français la somme de 8,998,826 francs. Et pour le Rio da Prata 11,172,587,000 soit 29,401,544 francs.

En outre de ces sommes il a été envoyé au Rio da Prata par le gouvernement impérial des sommes énormes dont nous ne savons pas le chiffre.

Et maintenant voici ce qui a été exporté de café pendant le courant de l'année 1866. Café 3,674,480 arrobas pour la valeur de 60,000,000,000 rs., soit 156,894,737 frs.

Enfin il a été exporté en articles divers pour le montant de 5,000,000,000, soit en francs 13,157,897.

Voici quelques notes sur le système monétaire employé au Brésil.

Les pièces d'argent sont de 2 fr. 60 c. à 5 fr. 20. On compte dans tout le pays par Reïs : 390 Reïs valent un franc.

Dans les estimations approximatives le conto ou million de Reïs, valent 3,000 francs.

Voici les mesures : La lieue mesure 6,130<sup>m</sup>. La brasses 22. La varra ou aune se compte pour 1, la palme mesure 22, mesure cubique, la fanga contient 54 litres, l'alquière vaut 18, la quarte 44.

Poids :

La livre brésilienne vaut 460 grammes. Elle se compose de deux marques et de six onces.

L'arrobo vaut 32 livres un peu moins de 15 kilos.

Le ministère des finances est entre les mains du président du conseil sénateur Zacharias de Goes et Taconcellos. Cet homme d'état a déjà dirigé plusieurs ministères et possède de longue date, la réputation de grand orateur.

Il occupait le même siège au moment où le Brésil fut contraint de rompre ses relations avec la république orientale de l'Uruguay que gouvernait illégalement le président Aguerre, chef du parti Riano.

Monsieur Zacharias, de l'avis de tous, est un des hommes des plus intelligents de son pays. D'un caractère intègre et d'une rectitude extraordinaire en tous ses actes, il a su conquérir l'estime de tous ses concitoyens et la confiance des gouvernements étrangers) Mr. Zacharias est jeune encore et c'est déjà un des premiers hommes d'Etat du monde politique.

Un mot maintenant sur le budget du Brésil. En comprenant la liste civile et ses annexes il ne s'élevait il y a quelques années, qu'à 3 millions deux cent mille francs, si on considère d'une part le nombre des membres de la famille impériale et de l'autre, la cherté excessive des objets de luxe à Rio de Janeiro ; on se demande comment fait le chef de l'Etat pour soutenir dignement son rang et ne jamais refuser l'assistance aux pauvres, trop nombreux, qui assiègent son palais.

Ce prodige s'explique par cette observation, que les hommes qui possèdent une véritable grandeur de caractère dédaignent un faste indisponible aux médiocrités.

Aujourd'hui cette famille s'est augmentée par le mariage des deux princesses. Dona Isabel Christine Léopoldina, mariée le 15 Octobre 1864 avec S. A. R. le prince Louis Philippe d'Orléans comte d'Eu, maréchal de l'armée. Ainsi que celui de la princesse D. Léopoldina Thérèse, mariée le 15 Décembre 1864, avec S.A.R. Louis Auguste Maria de Cobourg-Gotha, Duc de Saxe, amiral.

Le Brésil fonde les plus belles espérances sur ces deux princes. Il n'a raison d'avoir foi et confiance dans ces jeunes hommes qui doivent être un jour mêlés à ses plus sérieuses destinées.

Le comte d'Eu, est le petit fils de feu Louis Philippe, ce roi libéral dont le pouvoir paternel était doux à la France.

Il est le petit fils bien aimé de feu cette bonne reine qui ne fit jamais de mal à personne ; qui fut la mère des pauvres, la providence de toutes les misères, qui passa sa longue existence à faire le bien. Oh ! quelle était bonne, qu'elle était bienveillante, qu'elle était aimée, chérie du peuple français, cette noble reine Marie Amélie. Le fils de ces pères ne peut démentir si noble origine, il sera bon, libéral généreux. Son passé de jeune homme est une garantie de l'avenir. Et tout ce qu'il fait dans le présent est une preuve de tous ses desirs de contribuer au bien-être, à la prospérité, au développement de l'Empire.

Je termine ces quelques lignes en invoquant ce qu'a écrit M. Pereira da Silva.

« Les Budgets Brésiliens datent de 1826. La recette alors ne dépassait pas la somme de 10,000 contos de réis, ou trente millions de francs ; de 1831 à 1838, période d'anarchie et de discorde continue, les revenus n'augmentaient pas, ils étaient terme moyen de 13,000 contos de réis. C'est en 1838 que le pouvoir plus fort et plus énergique, réussit à combattre sérieusement l'anarchie et à développer les ressources de l'Empire.

« La recette monte à peu près à 60 millions de francs. Depuis lors elle a lentement bien que progressivement augmenté jusqu'en 1850, époque où commencèrent pour ainsi dire le véritable progrès de l'Etat normal du pays. Une dernière émeute a éclaté à Pernambuco et fait couler des flots de sang en 1848 ; mais le gouvernement est sorti victorieux de cette épreuve et son triomphe a été aussi le triomphe du principe de l'autorité et de l'ordre public.

« Pour comble de bonheur, il se trouve alors aux finances un homme de talent, administrateur habile et réformateur modéré qui étudie tous les impôts et les régularise qui renouvelle et améliore l'administration financière tout entière et prépare ainsi les voies de l'avenir. Ce total général des revenus s'élève en 1850 à plus de 220 millions de francs.

## II.

Nous avons fait connaître succinctement quelques unes des ressources que le Brésil offre aux travailleurs qui viendront coloniser ce riche Empire. Nous avons parlé de son sol fertile, de son ciel splendide et vivifiant de son climat salubre et de la constitution qui le régit.

Nous croyons à propos de faire connaître à nos lecteurs la copie d'une lettre écrite par un économiste de nos amis.

Rio de Janeiro, 24 décembre 1866.

Mon cher frère,

Il y a déjà quelque temps que je suis de retour à Rio ; et à l'heure qu'il est, tu as dû avoir reçu les lettres que je t'ai écrites avant de partir pour visiter les campagnes environnantes.

Je ne te parlerai pas, dans cette lettre, de la magnificence du port de Rio, de la splendeur de la ville, de ses montagnes et de ses collines, de ses villas et de ses châteaux, tout cela je te l'ai déjà raconté ; et moi quoique le spectacle grandiose et toujours varié de la ville, de la baie et de ses environs m'impressionne et me ravit toujours quand je les contemple soit le jour par un beau soleil, ou à travers les vapeurs d'un atmosphère nébuleux ; soit la nuit, alors que le gaz illumine les mille villas qui parsèment les collines et les flancs des montagnes qui entourent la ville, et qui semblent la ceindre d'un diadème ruisselant de perles et de rubis.

Je veux aujourd'hui te parler d'affaires et cela d'une manière toute prosaïque, toute matérielle, toute pratique examinant le Brésil, non point sur le point de vue du touriste, avec la critique minutieuse de celui qui désire y faire sa résidence permanente, s'il y trouve son avantage.

Mon premier soin fut de prendre des informations sur la forme de son gouvernement, car tu me connais assez pour savoir que je ne voudrais pas demeurer dans un pays, offert-il tous les avantages matériels désirables, si sa forme de gouvernement était arbitraire et despotique.

Le gouvernement du Brésil est un Empire constitutionnel et sa constitution la plus libérale et la mieux adaptée aux besoins du pays et aux idées modernes, que l'on puisse désirer.— Les chambres sont élues par le peuple, et les ministres sont responsables aux chambres.

L'Empereur, d'après tout ce que j'ai pu lire, voir et entendre, semble être l'idole du peuple brésilien, comme il commande le respect et l'admiration des étrangers.

Les ministres paraissent jouir de la confiance du peuple, certainement de la majorité des chambres. Tu sais bien que je ne prétends pas fuir de la politique, je ne le pourrais pas quand même je le voudrais, ce qui est loin de mon intention. Je ne connais aucun des ministres pas même de vue ; mais si je puis former quelque opinion par la libéralité des mesures qu'ils ont introduites, je serais porté à croire qu'ils sont à la hauteur de leur position, dans un gouvernement qui tient à prendre sa place et son rang parmi les premières nations du monde.

J'ai éprouvé quelques difficultés à me procurer les renseignements que je désirais, ne connaissant pas le portugais qui est la langue du pays ; et quoique les brésiliens de la bonne société parlent généralement le français et soient très-instruits, il ne me convenait pas de fatiguer par des questions, qui aurait pu leur paraître importunes, ceux dont j'avais en le plaisir de faire la connaissance. Je fus donc forcé de chercher ce que je désirais dans les livres portugais ; et petit

à petit, Dieu aidant, et la persévérance aussi, je suis parvenu à surmonter les difficultés.

Les brésiliens sont polis, affables, gais; ils ont l'œil vif, la figure intelligente, l'esprit prompt.—Pour ma part j'ai toujours rencontré la plus grande cordialité dans les brésiliens; et ils semblent tous voir avec la plus grande satisfaction la venue des étrangers dans leur pays; ce qui montre au moins qu'il n'y a pas d'égoïsme chez ce peuple, qui veut partager avec tout le monde l'abondance des richesses dont le ciel a doté cette contrée.

Je t'ai dit dans une précédente lettre la vigueur et la magnificence de la végétation à Rio.

C'est la même chose dans les campagnes; partout la nature se développe avec un luxe, une spontanéité, une variété qui étonne. Il semble que dans ce pays, tout croît, tout pousse sans soins, sans culture.—Et comme il n'y a pas d'hiver dans cet heureux pays (je veux dire hiver comme nous en avons où la nature s'enveloppe d'un blane linéal de neige et où toute végétation cesse pendant six mois de l'année). On y fait jusqu'à deux et même trois récoltes, dans le cours de l'année, des productions qui ne demandent que quatre ou cinq mois pour mûrir. Tels, le maïs, riz, céréales, pommes de terre (*Batatas*, patates ou batates) et les légumes en général. Le *capim*, excellent fourrage dont on nourrit les chevaux et les bêtes à cornes, produit plus de deux tonnes par hectare; et sur le même hectare la même récolte se recueille à peu près tous les mois! Quelle richesse de production. Le riz rend de 60 à 150 minots par aere et cela deux fois par an.

A propos de riz et de beaucoup d'autres produits indigènes, une chose qui m'étonne, c'est que Rio au lieu d'exporter soit obligé de les importer. Je prends le riz, qui vaut, en gros, sur le marché de trois à trois piastres et demie le minot. A un tel prix les cultivateurs ne devraient-ils pas au moins alimenter les marchés du Brésil, s'ils ne désiraient pas en faire l'objet d'une exportation régulière?

Il avait là quelque chose d'anormal que je ne pouvais m'expliquer, sachant que le riz croît facilement dans toutes les localités, sur les terres hautes comme sur les terres basses, et que sa culture ne présente pas plus de difficultés, là où il n'y a pas besoin d'irrigation, que celle du blé ou de l'orge dans notre pays. Je ne fus pas longtemps avant d'en avoir l'explication.

Les grands propriétaires cultivent les produits de grande exportation, comme le café, le sucre, le coton, négligeant la culture des articles alimentaires, préférant les acheter sur le marché que de se donner la peine de les produire. Quand aux petits propriétaires, ils se contentent de ce qui leur est absolument nécessaire, s'occupant plus du *farniente* que du luxe d'une trop forte récolte, qui donnerait trop de trouble, non pas pour la produire, mais pour la rentrer et encore la vendre! Et il fait si bon que de ne rien faire! Car il faut le dire, le propriétaire des campagnes est sobre et aime ses aises.

Tout est cher sur le marché des produits alimentaires. Le beurre, 75 cents la livre; le fromage qui est bon, vient principalement de la province de Minas à peu près le même prix; imagine-toi que les ananas, les beaux dont il devrait y avoir une profusion, se vendent jusqu'à une piastre la pièce! Il en est à peu près de même pour les autres choses.

Tu comprends quels profits devront faire les colons actifs et industriels qui viendront s'occuper de la culture en ce pays.

A propos de colons, je puis te dire que l'émigration semble avoir commencé pour tout de bon. Le dernier vapeur de New-York en a amené pas moins de 230; mais quels émigrés? Il y en avait bon nombre de la bonne espèce; mais les autres? Et cependant le gouvernement qui avait avancé à la compagnie des vapeurs, le prix de leur passage, a encore fait la dépense de conduire à la colonie de Cananéa tous ceux qui ont voulu s'y rendre, leur avançant la nourriture pour six mois et les instruments de culture et leur distribuant des terres par lots, je crois de 50 aeres, au prix de 22 cents l'aere. Un autre bâtiment est attendu prochainement avec 4 à 500 émigrés, qui seront probablement dirigés vers la même colonie où les terres sont excellentes, le climat salubre et les voies de communications avec la mer assez faciles et peu distantes.—On y construit actuellement un beau chemin, ce qui procurera de l'ouvrage aux colons, quand la culture ne réclamera pas leurs soins; ce qui leur procurera les moyens de gagner quelque argent en attendant la vente de leurs récoltes.

Je me suis laissé entraîner malgré moi, vers la colonisation et les productions du sol, m'éloignant, sans m'en apercevoir, de l'objet qui m'intéressait personnellement, et que je devais te communiquer dans cette lettre.—Mais vraiment comment ne pas s'occuper de ce qui nous frappe et nous enchante de tous côtés, au milieu de ce luxe de végétation et de richesse tropicale!

Pour ce soir je vais fermer ma lettre qui, par sa longueur, commence à se ressentir de la puissance végétative de ce climat. Elle aura peut-être pour toi cette extrême ressemblance avec les plantes de ce pays, celle de l'endormir, comme m'endort en ce moment le

parfum des fleurs qui éclosent sous ma fenêtre.—Allons! bon soir, demain je continuerai ou en commencerai une autre.

J. B.

LOUIS SAUVAGES.

## Intuition des Nombres et Calcul de Tête.

Suite.

### II. QUESTIONS A PLUSIEURS INCONNUES.

C'est encore par un moyen tout à fait semblable à celui qui s'emploie en algèbre que notre élève parviendra à résoudre de tête un problème à plusieurs inconnues. Il exécutera une véritable élimination, mais en opérant sur les données mêmes du problème, et non point seulement sur leurs signes représentatifs. Ce sera encore là un grand avantage pour le développement de son intelligence, car il ne pourra rien faire qu'il ne comprenne bien, tandis qu'à l'aide des notations algébriques il est possible d'éliminer d'une manière mécanique et sans être guidé par autre chose que par une routine aveugle. Quand plus tard notre élève étudiera l'algèbre, c'est-à-dire le calcul présenté d'une manière générale et indépendante de la valeur des données, la théorie de l'élimination ne lui offrira aucune difficulté.

Pour montrer la marche à suivre, nous traiterons quelques exemples très simples.

**1er exemple:** Un père a vingt-cinq ans de plus que son fils; leurs deux âges ajoutés ensemble forment soixante et dix ans; on demande quel est l'âge de chacun d'eux.

**Solution.** Si à l'âge du fils on ajoute celui du père, on a soixante et dix ans; mais l'âge du père n'est autre chose que celui du fils augmenté de vingt-cinq ans; donc si à l'âge du fils on ajoute encore une fois l'âge du fils et vingt-cinq ans, on aura soixante et dix ans, c'est-à-dire qu'en prenant deux fois l'âge du fils et en ajoutant vingt-cinq ans, on a soixante et dix ans; donc en retranchant vingt-cinq ans de soixante et dix ans, on aura pour reste deux fois l'âge du fils. Si de soixante et dix ans nous retranchons vingt-cinq ans, il nous reste quarante-cinq ans; quarante-cinq ans sont donc deux fois l'âge du fils, cet âge est donc la moitié de quarante-cinq ans, ou vingt-deux ans et demi; le père, ayant vingt-cinq ans de plus que son fils, aura donc vingt-cinq ans de plus que vingt-deux ans et demi, ce qui fait quarante-sept ans et demi.

**2e exemple:** Un homme a deux fils dont l'aîné a six ans de plus que le cadet, l'âge du père surpasse de vingt-quatre ans celui de l'aîné, et l'âge du cadet est le quart de celui du père; on demande quel est l'âge de chacun d'eux.

**Solution.** L'âge du père est égal à l'âge de l'aîné augmenté de vingt-quatre ans, mais l'âge de l'aîné n'est autre chose que celui du cadet augmenté de six ans; donc l'âge du père est égal à celui du cadet augmenté de six ans et augmenté encore de vingt-quatre ans, c'est-à-dire à l'âge du cadet augmenté de trente ans. Mais d'un autre côté nous savons que l'âge du père est aussi égal à quatre fois l'âge du cadet; ainsi quatre fois l'âge du cadet est la même chose qu'une fois cet âge augmenté de trente ans; donc trente ans forment trois fois l'âge du cadet, donc cet âge est dix ans; l'âge de l'aîné sera donc dix ans augmentés de six ans, ou seize ans; et l'âge du père sera seize ans augmentés de vingt-quatre ans, ou quarante ans.

Pour que les jeunes élèves puissent comprendre et traiter facilement toutes les questions de ce genre, il est nécessaire de suivre une marche bien graduée, de les exercer par des problèmes tout à fait simples avant de leur en proposer de plus compliqués, d'attendre qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à résoudre les questions à deux inconnues pour leur présenter celles qui en renferment trois, quatre, etc. On aura soin aussi de commencer par des exemples dans lesquels chaque condition du problème n'établit qu'une relation très simple entre les inconnues, afin qu'il soit facile à l'élève d'exprimer la valeur de l'une des inconnues au moyen des autres; car, en général, les modes d'élimination les plus faciles à suivre pour les enfants qui calculent

de tête, sont celui *par substitution* que nous avons employé dans notre premier exemple, et celui *par comparaison* dont nous avons fait usage dans le second. Quand au mode d'élimination dit *par addition ou soustraction*, il convient beaucoup moins que les deux autres pour le calcul de tête; il a quelque chose d'artificiel qui fait que le raisonnement de l'enfant ne l'y conduit pas directement. C'est pourquoi nous ne pourrions le conseiller que dans quelques cas particuliers.

Nous ne nous dissimulons point l'insuffisance de l'exposé qui précède. Ceux de nos lecteurs qui, restés étrangers au calcul de tête, ne sont habitués qu'aux chiffres et aux notations algébriques, trouveront peut-être la marche que nous indiquons trop difficile, sinon impossible. Et cependant elle a reçu la sanction de l'expérience; elle est encore journellement employée dans plusieurs institutions de la Suisse et de l'Allemagne. Pour persuader tous lecteurs, nous aurions dû expliquer avec détail tous les degrés de chaque série d'exercices, c'est-à-dire traiter presque toutes les questions qui doivent entrer dans le cours, ce qui aurait suffi à remplir un gros volume.

## VII

## INTUITION DES FORMES, ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE, DESSIN LINÉAIRE, PERSPECTIVE.

De même que l'idée intuitive des nombres et de leurs rapports est la première condition de l'intelligence du calcul, de même l'idée intuitive des formes et de leurs rapports est la première condition de l'intelligence de la géométrie et du dessin. Ainsi que nous avons donné à l'enfant l'idée des rapports des nombres par des exercices de composition et de décomposition des nombres, ainsi nous lui donnerons l'idée des rapports des formes en lui faisant découvrir, d'abord les éléments simples de la forme, puis les diverses combinaisons de ces éléments. Cherchons donc quels sont pour nous les éléments premiers de l'appréciation de la forme.

Nous ne voyons la forme d'un corps que par le contraste entre les différents effets de lumière produits, soit sur les surfaces du corps, soit sur les autres corps qui, pour notre œil, lui servent de limites. Le lieu de la manifestation de ce contraste n'est autre chose que la limite entre deux surfaces diversement éclairées, c'est-à-dire une ligne. C'est donc par des lignes que nous jugeons de la forme, et les lignes sont les éléments les plus simples que nous ayons à étudier et à combiner pour parvenir à une idée claire et juste des formes.

Nous commencerons donc par faire remarquer à l'enfant les lignes que présente un objet quelconque exposé à ses yeux; il prendra ainsi une idée juste de la ligne, car il ne la verra que comme limite de surface; puis nous lui ferons voir comment nous représentons les lignes sur le tableau noir à l'aide de la craie, ou sur le papier à l'aide du crayon. C'est ainsi seulement que l'enfant comprendra bien réellement ce que c'est que le dessin linéaire dont nous allons avoir besoin continuellement.

Nous montrerons d'abord à l'enfant des lignes droites et des lignes courbes; nous les lui ferons distinguer les unes des autres, mais sans chercher à lui en donner des définitions. Nous considérons ensuite des lignes droites par rapport à leur position, et nous apprendrons à l'enfant à distinguer facilement et à nommer les lignes verticales, horizontales et obliques; puis nous lui ferons reconnaître les lignes parallèles et les lignes non parallèles.

Maintenant, à l'aide de ces premières notions, nous commencerons une série d'exercices qui auront pour but de faire découvrir à l'enfant les résultats possibles de la combinaison des lignes, et de les lui faire dessiner; c'est ce que Pestalozzi appelait le *rapport des formes*; il consiste dans une suite bien graduée de problèmes à résoudre graphiquement sans règle ni compas; l'enfant n'y parvient qu'en appliquant son esprit inventif à combiner de diverses manières les lignes qui lui sont données; il faut donc qu'il puisse effacer facilement tout essai infructueux, c'est pourquoi il convient de faire usage de tablettes d'ardoise sur lesquelles on écrit avec des touches de même substance.

Les exercices que nous allons décrire sont à la portée d'enfants de quatre à cinq ans, auxquels ils inspirent un intérêt très vif; ils les préparent au dessin, et surtout ils les mettent en état de trouver eux-mêmes, à l'âge de dix ans, la plupart des démonstrations de la géométrie élémentaire.

(A continuer).

## AVIS OFFICIELS.



## NOMINATIONS.

## EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par un Ordre en Conseil, en date du 20 avril dernier, nommer Thomas Mackie, Ec., membre de la section protestante du Bureau des Examineurs de Richmond, en remplacement du Rév. M. Dunkerley, qui a résigné.

## COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par un Ordre en Conseil, en date du 22 avril dernier, approuver les nominations suivantes de Commissaires d'école :

- Comté de Charlevoix.—St. Irénée : M. Damase Gauthier.
- Comté de Missisquoi.—St. Thomas : M. Ira Young.
- Comté d'Outaouais.—Ripon : M. Joseph Sabourin.
- Comté de Shefford.—Ely Sud : M. J. B. Lefebvre.
- Comté de Shefford.—St. Côme : M. J. B. Fafard.

## ET POUR ÊTRE SYNDICS D'ÉCOLE.

- Comté de Lévis.—St. Romuald : M. Edwin Marchmont.
- Comté de Mégantic.—Inverness : M. John Gorman.

## BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE RICHMOND.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par un Ordre en Conseil, en date du 20 avril dernier, fixer à Danville dans le comté de Richmond, le lieu où le Bureau d'Examineurs catholique de Richmond devra tenir ses séances.

## DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

## BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 2<sup>e</sup>me classe F. et A.—Mlle Elizabeth Maria Le Huguet.  
Février 1867.

PHILIPPE VIBERT, JR.,  
Secrétaire.

## DONS OFFERTS À LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

M. A. Todd a fait don à la bibliothèque de ce département de l'intéressante biographie de M. F. X. Garneau, par M. l'abbé Casgrain. Nous en accusons réception avec reconnaissance et remerciements.

Nous accusons, avec reconnaissance, réception d'un ouvrage ayant pour titre : *Geological Survey of Canada, Report of Progress from 1863 to 1866*, exécuté sous la direction de Sir W. E. Logan; en même temps, nous recevons, avec non moins de satisfaction, la traduction en français du même ouvrage, par M. E. Blain de St. Aubin.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL (BAS-CANADA), MAI 1867.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs  
d'École pour les années 1863 et 1864.

Extrait des Rapports de M. TANGUAY.

COMTÉS DE RIMOUSKI, KAMOURASKA ET TÉMISCOUATA.

(SUITE.)

Année 1864.

Les écoles de mon district d'inspection font des progrès lents, mais réguliers et constants. Ce qui me flatte le plus, c'est qu'elles y sont mieux appréciées. On en reconnaît partout les effets avantageux; elles donnent de la valeur aux propriétés qui les avoisinent. Les personnes qui ne savent pas lire ne l'avouent plus qu'en rougissant.

*Ste. Anne de la Pocatière No. 1.*—Cette municipalité possède 8 écoles sous contrôle, et une école indépendante. On compte dans ces diverses écoles 330 élèves, dont l'assistance moyenne est de 230 seulement. Deux de ces écoles sont très-bonnes, cinq satisfaisantes et deux fort médiocres, même insuffisantes. Les institutrices de ces deux dernières ont dû être remplacées à la fin de l'année. En somme, le résultat de l'année est satisfaisant.

Les contributions se paient lentement, et, par suite, la corporation elle-même est loin de pouvoir faire honneur à ses engagements. Cette année pourtant, le nouveau mode de poursuite a été mis en usage et les finances sont dans un état comparativement satisfaisant, bien qu'il restât une balance de £94 3 5/2 contre la municipalité, à la fin de l'année scolaire.

Il a été prélevé par cotisations et rétribution mensuelle, dans la municipalité, \$627.60. Toutes dépenses payées, il resterait en faveur de la corporation un excédant de \$226.00. Les comptes sont tenus avec beaucoup d'exactitude, et il n'y a à blâmer que cette lenteur à faire payer, qui a de funestes conséquences. Je n'ai pu jusqu'à présent, malgré de fréquentes recommandations, réussir à faire construire une seule maison d'école dans toute l'étendue de la municipalité.

Il a été accordé 13 prix dans l'année.

*Ste. Anne No. 2.*—Cette municipalité possède le beau collège de Ste. Anne, fréquenté par 250 élèves; un couvent, par 134; et une école élémentaire, par 47; en tout, 431 élèves, avec une assistance quotidienne de 405. Le collège et le couvent sont tous deux l'objet de l'estime universelle, et qui dit mieux que je ne pourrais le faire, combien est appréciée l'éducation qu'y reçoivent les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, et combien ils répondent aux besoins de cette partie importante du pays. La beauté, la salubrité et le pittoresque des sites environnants ne contribuent pas peu à exciter l'intérêt que l'on porte à ces établissements.

Ici encore les contributions se paient avec une extrême lenteur, au point, qu'à la fin de l'année scolaire, il restait une balance de \$90.00 sur l'année 1862 à 1863, et \$234.00 sur 1863 à 1864. Et pourtant la corporation est animée d'un bon esprit et composée d'hommes instruits et amis de l'éducation. Cette lenteur qu'on apporte à payer vient de ce qu'on ne se croit tenu de le faire qu'à la fin de l'année scolaire, et cela, par suite d'une ancienne pratique suivie au début du fonctionnement de la loi dans cette paroisse.

Le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes et registres. Le résultat de l'année d'enseignement est satisfaisant. Il a été donné 11 prix, dans l'année.

*St. Onésime.*—On a réduit à deux, le nombre des écoles dans cette municipalité, afin de combler le déficit de l'année dernière. Les institutrices recevaient, l'une \$32, et l'autre \$40, en sorte qu'on peut présumer que leur capacité n'était pas bien remarquable. Il n'y a pas lieu de s'étonner si les élèves ont fait peu de progrès. Les enfants sont peu assidus et mal fournis de livres, de papier, etc., etc. Il est difficile d'exiger davantage de cette municipalité lorsque l'on prend en considération le peu de moyens du plus grand nombre des contribuables et le poids des charges qui pèsent sur eux depuis quelques années. Les comptes de la corporation sont fidèlement tenus et assureraient une balance en faveur de la corporation si tous les arrérages étaient payés.

*St. Pacôme.*—Les cinq écoles de cette municipalité ont été fréquentées par 249 élèves; 164 assistant quotidiennement en moyenne. Trois écoles ont donné un résultat satisfaisant, les deux autres ont été peu satisfaisantes et peu fréquentées. La corporation scolaire est bien disposée et fait ce qu'elle peut pour employer utilement les

deniers dont elle peut disposer. La perception des cotisations est un peu arriérée, quoique comparativement satisfaisante, vu le peu de moyens d'un grand nombre de contribuables. Il a été donné 10 prix.

*Rivière Ouelle.*—Cette municipalité possède 7 écoles élémentaires, une école modèle et un couvent, fréquentés en totalité par 355 élèves avec une assistance journalière de 281. Une seule école a été insuffisante; toutes les autres ont donné un bon résultat, quelques-unes même ont fait de bons progrès; telles sont les écoles tenues par M. S. Côté et Mlles. Letellier et d'Auteuil. Il n'y a qu'à se louer du fonctionnement de la loi dans la paroisse de la Rivière Ouelle, et n'était le retard apporté dans le paiement des cotisations, je dirais que tout est bien. Les commissaires d'école sont des hommes intelligents et qui veulent sincèrement l'avancement de l'éducation. Le couvent donne la même satisfaction que par le passé; le nombre de ses élèves témoigne en quelle haute estime il est aux yeux des pères de famille. Il est à remarquer que la presque totalité des élèves de cette maison, tant externes que pensionnaires, sont des enfants de la paroisse. En effet, les paroisses voisines, Ste. Anne et Kamouraska, ont aussi leurs pensionnaires. Je n'ai donc qu'à regretter que la perception des cotisations se fasse si lentement et à dire que cet état de choses est dû à la trop grande indulgence des commissaires, car presque tous les contribuables sont dans l'aisance. J'ai donné 17 prix. Les comptes sont tenus avec soin.

*Saint Denis.*—Cette municipalité entretient huit écoles sous contrôle, divisées en six écoles élémentaires, une école modèle de garçons et une école supérieure de filles, fréquentées en totalité par 359 élèves, avec une assistance quotidienne de 245. Ces huit écoles se classent ainsi: très-bonnes, 2; bonnes, 4, et deux médiocres. En somme, le résultat est satisfaisant, et cette paroisse est une de celles qui méritent le plus d'éloges, tant par l'assiduité des élèves, les progrès accomplis que par l'intérêt tout particulier que prend tout contribuable, pauvre comme riche, à l'avancement de ses enfants et au bon fonctionnement de la loi. Les écoles tenues par les Mlles. Dumais, Bélanger et Dionne, ne laissent rien à désirer et pourraient être citées comme autant d'écoles modèles.

Les finances de la corporation sont dans un état satisfaisant, et indiquent chez le secrétaire-trésorier et les membres de la corporation une énergie et une bonne volonté qu'on ne rencontre pas assez généralement, même dans les municipalités bien disposées. Il a été donné 19 prix pendant l'année.

*Notre Dame du Mont Carmel.*—Les trois petites écoles de cette paroisse, où il y a peu de cultivateurs à l'aise, ont été fréquentées par 152 élèves, avec une assistance moyenne de 86 seulement. Les progrès ont été ce qu'on doit attendre d'élèves manquant d'assiduité et de livres. En somme, cependant, le résultat est satisfaisant et répond amplement aux sacrifices qu'il a coûtés. Les contributions de l'année ont été payées assez régulièrement; les arrérages encore dus datent de plusieurs années antérieures. Il a été accordé six prix.

*Saint Louis de Kamouraska.*—Cette municipalité possède un couvent tenu par les dames de la Congrégation, fréquenté par 75 élèves; une école modèle fréquentée par 75 et cinq écoles élémentaires, dont trois sont bonnes et deux médiocres. 330 élèves fréquentent ces diverses institutions avec une assistance quotidienne de 232 seulement. Je regrette d'avoir à faire remarquer que les cinq écoles élémentaires aient été fréquentées irrégulièrement, et pourtant que les progrès aient été lents, excepté dans celle qui est tenue par Mlle. Alph. Marchand. Les autres institutrices ne manquent pas non plus de bonne volonté et d'aptitude, mais le défaut de livres et d'assiduité chez les élèves les empêchent d'obtenir un résultat plus heureux. Le couvent et l'école modèle répondent aux besoins de l'enfant et sont appréciés comme ils le méritent de l'être. 150 élèves ont suivi les classes de ces deux institutions. Le nouveau secrétaire-trésorier me paraît actif, homme d'ordre et capable de rétablir l'équilibre dans les finances de la corporation. Il a été accordé 11 prix pendant l'année scolaire.

*St. Paschal.*—Cette municipalité possède une école primaire-supérieure de garçons fréquentée par 58 élèves, une école primaire-supérieure de filles qui compte un égal nombre d'élèves, de plus, huit écoles élémentaires fréquentées par 476 élèves avec une assistance quotidienne de 287 seulement. L'école supérieure de filles, dirigée par Mlle. Lefebvre, a fait de grands progrès; celle qui est dirigée par M. Peltier n'a pas été sans mérite non plus. Six écoles élémentaires sont bien tenues, deux seulement sont peu satisfaisantes. On a construit des maisons d'école dans neuf arrondissements. Celle qu'on a construite pendant l'année, pour les numéros 1 et 2, est assez spacieuse et bâtie avec goût.

Les finances de la municipalité sont en bon état. Les reproches que je suis en droit d'adresser aux contribuables ont trait à l'apathie qu'ils montrent pour les progrès de leurs enfants. Ils paraissent n'attacher aucune importance à leur assiduité à l'école.

*St. Hélène.*—Les cinq écoles de cette paroisse ont été fréquentées par 216 élèves, avec une assistance moyenne de 121 seulement. C'est



diro assez qu'il y a eu peu d'assiduité chez les élèves, et parlant que les progrès ont été lents. Cependant dans les écoles dirigées par les demoiselles Lafrance, Gagnon et Soucy, les progrès ont été remarquables. Une des cinq écoles de cette municipalité a été supprimée à la fin de l'année scolaire, vu le petit nombre d'élèves qui la fréquentaient. Les livres sont bien tenus et les commissaires bien disposés.

**St. Alexandre.**— Il y a dans cette paroisse une école modèle placée sous la direction de Mlle. Vézina, et fréquentée par 72 élèves des deux sexes. Six écoles élémentaires y réunissent 202 élèves. Les progrès ont été satisfaisants dans l'école modèle et dans trois écoles élémentaires. Les institutrices de ces trois écoles ont dû être renvoyées à la fin de l'année scolaire. L'assistance moyenne aux écoles n'a été que de 189, sur un total de 274.

Les finances de la corporation sont dans un état assez satisfaisant. La perception des contributions scolaires se fait avec ponctualité. En général, les matières enseignées sont absolument élémentaires. Le résultat de l'année est médiocre, malgré le bon vouloir de la corporation.

**St. André.**— Les huit écoles de St André ont été fréquentées par 300 élèves, avec une assistance quotidienne de 232. Je constate de notables progrès dans l'école modèle tenue par Mlle. Thériault, aussi bien que dans celle que dirige Mlle. Phil. Lagnée. Les progrès ont été satisfaisants dans quatre autres arrondissements, et médiocres dans les deux derniers, où les élèves ont montré peu d'assiduité. En somme, le résultat de l'année est bon sur toutes les matières enseignées. St. André est une des paroisses où les parents comprennent le mieux le devoir de bien élever leurs enfants. C'est du moins ce que semble indiquer l'intérêt tout particulier que porte chaque père de famille à tout ce qui se rattache à l'éducation. Les matières enseignées sont plus nombreuses et plus spéciales que celles qu'on enseigne dans la plupart des municipalités. La commission, présidée par un homme expert dans l'art de l'enseignement, me paraît animée du meilleur esprit. Ses conseils comme son exemple ont un très bon effet sur les contribuables. Il règne une louable émulation parmi les membres du corps enseignant. Tous veulent se distinguer et ont à cœur de remplir efficacement l'important devoir de former les enfants confiés à leurs soins.

Les livres de comptes et les registres des délibérations de la corporation sont bien tenus, mais l'état des finances accuse dans la collection des contributions une lenteur préjudiciable au bon fonctionnement de la loi comme aux intérêts du corps enseignant. On avait pris, avant ma dernière visite, des mesures propres à amener un autre état de choses. En somme, cependant, je suis satisfait des résultats de l'année scolaire dans la paroisse de St. André.

**Notre Dame du Portage.**— Il y a dans cette municipalité quatre écoles en opération, dont trois sur un bon pied. Il s'est fait peu de progrès dans la quatrième, à raison du défaut d'assiduité des élèves. L'assistance moyenne aux écoles a été de 83 sur un total de 112 élèves.

Les comptes et les registres sont tenus régulièrement, mais la recette s'effectue avec lenteur. En somme, néanmoins, la loi fonctionne avec efficacité dans N. D. du Portage, et la corporation s'occupe activement de bien remplir les devoirs que la loi lui impose.

**St. Antonin.**— Cette municipalité avait trois écoles en opération, fréquentées par 114 élèves, avec une assistance moyenne de 62. Les progrès ont été satisfaisants et les institutrices ont fait tout ce qu'on pouvait espérer d'elles, eu égard au peu d'assiduité du plus grand nombre de leurs élèves, et à d'autres inconvénients contre lesquels elles ont eu à lutter. On rencontre de la bonne volonté chez les commissaires d'écoles. Les finances sont dans un état satisfaisant et la loi fonctionne bien.

**St. Patrice de la Rivière du Loup.**— Cette municipalité contient six écoles, fréquentées par 185 élèves, avec une assistance moyenne de 132. Dans deux arrondissements les progrès ont été bien bons, dans un autre, ils ont été médiocres, et, dans les trois autres, ils ont été nuls. La faute en est à l'apathie des parents, qui n'envoient leurs enfants à l'école que la moitié de l'année. Les livres sont bien tenus.

**St. Etouard.**— Cette municipalité avait une école modèle de garçons sous la direction d'un élève de l'école normale Laval, fréquentée par 66 élèves, et le couvent des Dames du Bon Pasteur, qui compte 86 élèves. Dans l'une et dans l'autre de ces deux institutions, les progrès ont été fort remarquables, et le résultat de l'année peut être considéré comme bon. L'éducation qu'on y donne comprend le français, l'anglais, le dessin, les éléments de la littérature et la musique vocale et instrumentale. Le matériel des deux maisons est assez complet. La loi fonctionne bien dans cette municipalité.

**St. Georges de Cacoua.**— Cette municipalité possède un couvent, dirigé par les Sœurs de Charité, fréquenté par 82 élèves, et six écoles élémentaires, qui réunissent 216 élèves: formant en tout 297 élèves.

L'assistance quotidienne est de 216. Dans trois écoles, les progrès ont été bons. Ils ont été passables dans deux autres arrondissements. Dans la sixième, ils laissent à désirer. Le couvent continue de donner pleine et entière satisfaction et reçoit, en retour, un patronage toujours croissant. Cette maison a formé plus d'institutrices distinguées qu'aucune autre de mon district. On y enseigne le calcul avec un rare succès. Il en est de même de l'art épistolaire. Le séjour des étrangers dans cette paroisse, pendant la belle saison, nuit considérablement aux écoles, car, alors, ceux qui ne vont pas au champ ou mettent au service de ces étrangers, et les écoles restent vacantes; à peine y trouve-t-on quelques jeunes enfants. Il est difficile de remédier à ce mal. Si on en excepte le couvent, toutes les écoles de cet endroit ne sont fréquentées avec assez d'assiduité que pendant l'hiver. La corporation fait tout ce qu'elle peut pour faire exécuter la loi. Les comptes de la municipalité sont bien tenus.

**St. Arsène.**— Les six écoles de cette paroisse sont fréquentées par 290 élèves, avec une assistance moyenne de 192. Trois de ces écoles sont dans un état prospère; deux sont assez bien tenues, et une médiocre. En somme, le résultat de l'année a été satisfaisant. Les comptes de la corporation sont tenus d'une manière irréprochable. Les contributions se paient avec ponctualité. Je ne puis reprocher à cette municipalité que la modicité des salaires qu'elle accorde à des institutrices capables, telles que Mlles. Roy, Virginie Gagné et Marie Dumon, et l'opposition qu'elle fait à l'établissement d'une école modèle. Il est vrai qu'on enseigne, dans la plupart des écoles, les matières prescrites pour les écoles modèles et que les contribuables n'en souffrent nullement; mais les institutrices sont obligées à un travail plus considérable. Outre cela, la division des écoles sous contrôle en école modèle et en école supérieure de filles, seraient, dans chacune, un nombre moins considérable d'élèves, et l'enseignement leur profiterait mieux.

**St. Modeste.**— Cette municipalité n'a que deux écoles, fréquentées par 68 élèves, avec une assistance quotidienne de 44 seulement. L'école de l'arrondissement No. 1 a donné un bon résultat; celle du No. 2 est médiocre. La loi fonctionne bien. Il est fâcheux que des difficultés, qui ont surgi tout récemment, aient empêché l'établissement projeté d'une troisième école, dans un canton qui est très-éloigné des écoles actuellement ouvertes. Les finances sont dans un état prospère.

**St. Epiphane** est une nouvelle municipalité scolaire, où la loi fonctionne pour la première fois. Les deux écoles qui y sont établies sont fréquentées par 136 élèves, avec une assistance moyenne de 95. Tous ces élèves, moins deux ou trois, étaient dans l'alphabet lors de l'ouverture des écoles, et, à la fin de l'année, on en comptait 29 lisant couramment, 73 qui lisaient très-bien, et 45 qui apprenaient à écrire. Quelques-uns apprennent la grammaire et le calcul. Ici, comme ailleurs, les plus grands élèves perdent du temps à l'époque des semailles et des moissons. En somme, le résultat a été satisfaisant. Il faudrait établir d'autres écoles pour répondre aux besoins de cette municipalité, qui a une étendue considérable et qui peut compter sur un avenir prospère; mais les moyens de la corporation n'ont pas permis de faire davantage cette année. Une seule école de plus ne suffirait pas encore et exciterait de nouveaux murmures; et, cependant, la municipalité ne peut en établir un plus grand nombre. Les finances sont dans un état prospère, et le secrétaire-trésorier remplit ses devoirs avec intégrité.

**St. Jean-Baptiste de l'Île Verte.**— Dans cette municipalité, il y a onze écoles en opération, dont dix exclusivement pour l'Île Verte, et une, commune à St. Georges et à l'Île Verte. 455 élèves fréquentent ces écoles, avec une assistance quotidienne de 269 seulement. Cinq de ces écoles sont bien tenues; une est médiocre, et les cinq autres sont insuffisantes. L'école supérieure des filles continue de donner satisfaction aux intéressés.

Ce qui manque, dans cette paroisse, c'est moins le bon vouloir et l'application des instituteurs et des institutrices qu'une plus juste appréciation de l'instruction que l'on donne à l'école. Chez beaucoup de parents, on regarde l'école comme une institution nuisible, inutile ou au moins superflue. De cette idée origine le manque d'assiduité des élèves à l'école, ainsi que le manque de livres, papier, etc. Et, malheureusement, plusieurs des citoyens de cette paroisse qui, par leur position, leur éducation, leur influence, pourraient donner cours à de plus saines idées, se tiennent à l'écart et semblent n'avoir pour l'éducation des enfants du peuple que de stériles sympathies. La corporation est animée d'un bon esprit et lutte de toutes ses forces contre les préjugés des contribuables. Les finances sont dans un état prospère et les comptes sont bien tenus.

**St. Etouard.**— Des six écoles de cette paroisse, trois sont bonnes; deux médiocres, mais, à la rigueur, suffisantes, et la sixième n'a produit aucun résultat. L'institutrice de cette dernière a été congédiée aussitôt après ma visite. 253 élèves fréquentent ces six écoles. Dans trois arrondissements, il y a eu très peu d'assiduité de la part des



élèves. En somme, je dois dire que les progrès sont lents dans cette paroisse et que l'on rencontre une indifférence pénible, chez tous les parents, pour tout ce qui a trait à l'éducation. D'un autre côté, je dois reconnaître que la corporation est bien disposée et qu'elle s'acquitte de ses devoirs du mieux qu'elle peut. L'enseignement, pour le plus grand nombre des élèves, se borne à la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'instruction religieuse. Le secrétaire-trésorier tient les livres de la corporation avec beaucoup d'ordre.

*Trois Pistoles, No. 2.*—Les neuf écoles de la municipalité No. 2, des Trois Pistoles, sont fréquentées par 350 élèves, avec une assistance quotidienne de 217 seulement. C'est dire assez qu'il y a eu peu d'assiduité chez les élèves, et que partant il s'est fait peu de progrès; excepté néanmoins dans les écoles dirigées par les demoiselles Philomène Lebel et Damon, dont les résultats ont été satisfaisants, au-delà même de ce que je devais attendre. Ces deux institutrices ont une grande aptitude pour l'enseignement. Ici, on n'enseigne guère que la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'instruction religieuse. On rencontre, néanmoins, parmi les enfants de cette paroisse, des talents vraiment remarquables. La loi fonctionne sans opposition; les cotisations se paient ponctuellement et le mince salaire qu'on alloue à l'institutrice, on le lui paie aussi, avec exactitude. Ce qui manque, c'est l'assiduité à l'école de la part des élèves, et des salaires plus élevés pour attirer et encourager des instituteurs capables. Les comptes de la corporation sont tenus avec fidélité, et les finances de la municipalité sont dans un état satisfaisant.

*Trois Pistoles No. 1.*—Il y a dans cette municipalité cinq écoles sous contrôle, outre le couvent des Dames de Jésus-Marie. Ces cinq écoles sont fréquentées en totalité par 371 élèves, avec une assistance moyenne de 240. Le couvent donne la même satisfaction que par le passé. L'école qui est dirigée par Mlle. Ainsbrow ne laisse rien à désirer. Trois autres écoles ont donné un résultat passable; mais la cinquième a été insuffisante. En somme, les progrès sont satisfaisants. L'établissement d'une école modèle pour les garçons, qui sont si nombreux dans l'arrondissement de l'église, serait une amélioration que comprennent et que désirent depuis bien longtemps tous ceux d'entre les intéressés que l'ignorance ou la passion n'aveuglent pas tout à fait. Et, néanmoins, la corporation scolaire en est encore à discuter sur ce point.

*St. Simon.*—Les six écoles de St. Simon ont été fréquentées par 276 élèves, avec une assistance moyenne de 199. Dans trois arrondissements, les progrès ont été bien satisfaisants; ils ne l'ont pas été également dans les trois autres. En somme, il y a lieu d'être satisfait des résultats obtenus durant cette année scolaire. L'état des comptes est satisfaisant, et généralement l'organisation des écoles est sur un bon pied. Les comptes sont bien tenus par un secrétaire habile et probe.

*St. Mathieu de Rioux.*—Cette municipalité n'a que deux écoles mais on avise aux moyens d'en ouvrir une troisième dans un canton éloigné des écoles établies. Les progrès sont satisfaisants dans ces deux écoles qui fréquentent 98 élèves, avec une assistance quotidienne de 67. Les livres de comptes sont bien tenus.

*St. Fabien.*—Cette municipalité a cinq écoles en opération, fréquentées par 205 élèves, avec une assistance moyenne de 164. Toutes ces écoles sont bonnes. L'école de l'arrondissement No. 2 est trop encombrée. Il faudrait la partager en école modèle pour les garçons, et en école supérieure de filles. Le nombre des enfants est assez considérable pour permettre cette division, et les moyens de la corporation sont plus que suffisants pour y pourvoir. Les comptes sont bien tenus, mais la perception des contributions se fait avec un peu trop de lenteur.

*St. Cécile du Bic.*—218 élèves ont fréquenté les six écoles du Bic, avec une assistance moyenne de 150. Dans quatre arrondissements, les écoles sont bonnes. Dans les deux autres, elles sont médiocres. Je suis heureux de constater que cette municipalité est une de celles où les progrès sont le plus satisfaisants. Il régnait entre les membres du corps enseignant une émulation qui produit les meilleurs résultats. Si les matières enseignées sont encore peu nombreuses, en revanche elles sont bien apprises et surtout bien comprises, ce qui vaut encore mieux. Les comptes de la corporation sont entre les mains d'un secrétaire capable et honnête. Quant aux cotisations, il en est ici comme dans la plupart des municipalités de mon district, elle se paient avec lenteur. En somme, je suis satisfait de la municipalité scolaire de St. Cécile du Bic.

*St. Germain de Rimouski.*—Il y a dans cette municipalité sept écoles, dont six sous contrôle, et une indépendante, fréquentées par 264 élèves, avec une assistance journalière de 177. De ces sept écoles, deux sont bonnes et bien tenues, une passable et quatre fort médiocres. Il y a indifférence chez beaucoup de parents, manque d'assiduité chez les élèves; et plus encore, manque de livres, papier, etc. On a dû supprimer deux écoles pour rétablir l'équilibre dans les finances. Les comptes sont entre les mains d'un secrétaire ca-

pable, et qui réussira en peu d'années à rétablir l'ordre et à combler le déficit laissé par son prédécesseur.

*Village de Rimouski.*—Le collège industriel de Rimouski est une bonne et utile institution, dirigée avec habileté et vigueur, et qui promet beaucoup pour l'avenir. 115 élèves ont suivi les classes avec une assiduité et une ardeur qui ne s'est point ralentie un seul instant, ce qui prouve aussi que les parents savent apprécier les bienfaits de cette institution. Les progrès obtenus dénotent chez les professeurs une direction sage, et chez les élèves une application constante. A mesure que les ressources augmentent, l'établissement s'améliore. L'enseignement embrasse les diverses branches d'une bonne éducation commerciale et industrielle. Le couvent, que fréquente 115 élèves, produit les plus heureux résultats dans cette municipalité. L'éducation y est sur le même pied que dans les autres communautés de ce genre.

*St. Anaclet.*—Les trois écoles de cette municipalité, fréquentées par 156 élèves, dont à peine 75 assistent régulièrement aux classes, ont fait peu de progrès. Le zèle des institutrices est dépensé en pure perte et vient échouer contre l'apathie des parents qui n'attachent aucune importance à l'assiduité de leurs enfants aux écoles. Les affaires sont en bon ordre et bien gérées.

*St. Inez.*—Cette municipalité entretient six écoles, fréquentées par 226 élèves, avec une assistance quotidienne de 194. Trois de ces écoles sont bonnes, deux médiocres et une entièrement nulle. L'institutrice de cette dernière école a dû discontinuer à la fin de l'année scolaire. Je regrette de dire qu'il y a peu de zèle pour l'éducation chez le plus grand nombre des contribuables de cette municipalité. On n'envoie guère les enfants à l'école, on ne leur donne que le moins de livres et de papier possibles, on ne paie les cotisations qu'en murmurant. Avec de telles idées, il n'est plus besoin d'ajouter que les progrès des enfants sont nuls. La perception des cotisations était considérablement arriérée lors de ma dernière visite.

*St. Florie.*—Cette municipalité entretient cinq écoles sous contrôle, fréquentées par 239 élèves, dont l'assistance moyenne est de 171. On a établi dans cette paroisse deux nouvelles écoles dans des cantons trop éloignés de celles qui existent déjà. Dans trois arrondissements, les écoles sont satisfaisantes; dans les deux autres, elles sont médiocres. L'apathie et même l'opposition que je signalais avec peine dans mes précédents rapports s'en va petit à petit, mais elle n'a pas encore abandonné certains coins de la paroisse. Le résultat de la lutte n'est pas douteux. Le bon sens et la justice ne tarderont pas à triompher. Le manque d'assiduité, l'absence de livres, papiers, etc., voilà les deux grands obstacles au progrès dans cette paroisse! Les comptes du secrétaire-trésorier sont bien tenus.

*Métis.*—Cette municipalité a eu trois écoles en opération pendant six mois et demi, et deux seulement pendant le reste de l'année scolaire. Ces écoles sont fréquentées par 64 élèves, avec une assistance de 41 seulement. Une de ces écoles est bien tenue; une autre n'est que passable, et la troisième n'a produit aucun résultat avantageux. Cette municipalité se trouvant éloignée des centres où elle pourrait se procurer les services d'instituteurs anglais protestants, et de plus se trouvant incapable de leur donner un salaire satisfaisant, force lui est de se contenter d'instituteur non munis de diplôme. Je regrette de dire que l'éducation fait peu de progrès dans cette municipalité, et qu'il existe une indifférence pénible chez presque tous les parents. La corporation est cependant animée d'un bon esprit et fait de louables efforts pour amener un autre état de choses. L'organisation des écoles est assez bonne et les comptes sont tenus par une personne habile.

*St. Octave de Métis.*—Cette municipalité a cinq écoles en opération. Quatre de ces écoles sont tenues par des institutrices bien capables sous tous les rapports. Il y a 202 élèves qui fréquentent ces écoles, avec une assistance moyenne de 135. Dans trois arrondissements, les progrès ont été satisfaisants; dans les deux autres, ils ont été médiocres. Une institutrice a dû discontinuer à raison du peu de succès qu'elle avait obtenu.

L'impossibilité où l'on est dans les nouveaux établissements, lorsqu'une population peu considérable est répandue sur un espace immense, de mettre les écoles à la commodité de tous les contribuables se fait vivement sentir ici, et a suscité de graves embarras à la corporation. De quelque manière qu'on fixe les écoles, il y a toujours un parti de mécontents qui errent, murmurent, font une cabale sourde ou ouverte contre l'école, ou plus souvent encore, contre l'instituteur ou l'institutrice. On retire les enfants de l'école. Si l'on déplace l'école pour satisfaire ce parti, de suite le parti content devient mécontent et fait ce qu'il blâmant chez les autres. Combien d'écoles ne produisent aucun bien par suite de ces malheureuses et inévitables divisions; et comment y remédier? A part ces tiraillements, dans un arrondissement, chose que l'on rencontre très-souvent dans les nouveaux établissements, je suis assez satisfait de la manière dont fonctionne la loi dans St. Octave, et des progrès qui s'y font depuis quel-

ques années. L'ordre et l'équilibre sont maintenant à peu près établis, et la corporation a pu faire construire une troisième maison d'école sans imposer de taxes spéciales. Les salaires des institutrices sont beaucoup plus élevés que dans plusieurs anciennes paroisses plus riches.

*Notre-Dame de l'Assomption.*—Cette municipalité possède trois écoles, qui sont fréquentées par 132 élèves, avec une assistance quotidienne de 90. Je n'ai que des éloges à faire de cette nouvelle municipalité, qui montre le plus grand zèle pour l'avancement de l'éducation.

*St. Ulric de la Rivière Blanche.*—Les deux écoles de cette municipalité comptent 18 élèves, qui assistent quotidiennement, un nombre de 60. Une de ces écoles est très bien tenue, et l'autre assez bien. Il n'y a qu'à se féliciter des résultats obtenus durant l'année écoulée. On a trouvé moyen de construire une maison d'école dans chaque arrondissement. Les comptes sont tenus avec une grande régularité.

*Mataou.*—Les cinq écoles de Mataou ont été fréquentées par 265 élèves, avec une assistance moyenne de 191. Deux de ces écoles ont donné un résultat très satisfaisant : celle qui est dirigée par M. L. J. C. Fiset, et celle de Mlle. Léopoldine Marquis. Les trois autres ont été bonnes aussi. En somme, il y a lieu d'être satisfait des résultats de l'année scolaire. Je regrette d'avoir à dire que des motifs peu dignes d'éloges, et quelquefois même, le caprice des membres de la corporation, ont mis, plus d'une fois, les intérêts de l'éducation en péril, surtout en ce qui concerne certains projets sur lesquels votre attention a déjà été attirée. La perception des cotisations est arriérée ; mais les comptes sont tenus régulièrement. En somme donc, l'éducation a progressé au-delà de mon attente, et j'en attribue tout le mérite à l'organisation forte et efficace qui existait aux années passées et au dévouement bien connu de plusieurs instituteurs.

En résumé, il y a dans mon district d'inspection—

175 écoles élémentaires, fréquentées par	7,109 élèves.
11 do primaires supérieures de garçons, do	773 "
3 do do de filles, do	173 "
2 collèges, do	365 "
7 couvents enseignants, do	620 "
2 écoles indépendantes, do	57 "

Total... 9,097 "

L'assistance moyenne aux écoles, chaque jour de classe, a été de 6,075, ou les deux tiers du nombre des élèves inscrits sur les journaux d'école.

Il y a 30 municipalités où la loi fonctionne d'une manière satisfaisante et efficace.

Il y a 100 écoles qui peuvent être considérées comme bonnes ; 60 médiocres, mais qui ne sont pas sans mérite, et il y en a 40 qui sont mal tenues et qui ne donnent aucuns résultats satisfaisants.

### Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

#### CANADA.

*Contes populaires, par Paul Stevens, 1 vol. 8vo. Publié par M. Desbarats, prix \$1.00.*

M. Stevens a eu une bonne idée en réunissant ainsi, en un volume, tous ces contes si charmants que nous avons déjà applaudis au *Cabinet de Lecture Paroissial*. Une partie de ces contes sont écrits en prose, une autre partie en vers. En empruntant quelques thèmes à d'autres auteurs, M. Stevens a su les rajeunir, les animer de son talent, en raviver les couleurs et les faire siens propres. Il suit en cela les leçons de Molière qui prend son bien là où il le trouve. C'est ainsi qu'en imitant Térence dans *l'Avare*, l'illustre auteur français sut néanmoins surpasser, éclipser même le poète latin.

*Manuel des répressions vicieuses les plus fréquentes, par G. F. Gingras, traducteur au Parlement.*

Il se rencontre dans notre langage et sous nos plumes un nombre infini de barbarismes et d'anglicismes. Timon appelle cela du *gravier*. Voici un petit *laminé* que chacun devrait avoir à la main pour ressasser la belle langue de Racine et de Pascal, que notre contact avec des peuples étrangers a quelque peu altérée. Cet opuscule, tout humble de forme qu'il soit est cependant d'une valeur réelle.

#### FRANCE.

*Relation du voyage des religieuses Ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans, en 1727. 1 vol. in-8 ; Rouen, 1865.*

Nous ne saurions oublier, dans l'intérêt même des lecteurs occupés d'études historiques sur nos colonies, un livre imprimé à Rouen en 1865, aux frais de la Société des Bibliophiles normands. La relation du voyage des Ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans, où elles allaient commencer

l'éducation des filles, que leur communauté continue, traite en effet de leur établissement en 1727, dans un pays dont la découverte et la colonisation fut le plus grand honneur à la France. C'est plaisir de voir dans cet ouvrage l'empressement des habitants à venir offrir leurs enfants aux religieuses lorsque celles-ci sont à peine descendues à terre, et le zèle qu'elles mettent à enseigner, outre les jeunes filles des colons, les négresses et les indiennes. La relation écrite par Marie-Madeleine Haehard, de Rouen, qui prenait l'habit au moment de partir de France sous le nom de sœur Saint-Stanisla, nous offre d'abord le charme d'un voyage plein d'émotions écrit avec la plus grande simplicité. Dans ce voyage qui dura cinq mois au lieu de trois, durée ordinaire des navigations, nos pauvres religieuses virent de très-près la mort et souffrirent, aussi bien des misères, lorsqu'elles arrivèrent à la Nouvelle-Orléans. La relation nous fait assister aux commencements de la grande ville à laquelle la compagnie du Mississippi et le système de Law venaient de donner naissance. — Elle nous fait voir surgissant du grand naufrage financier de la Régence et nous montre le luxe des habitants, quoique réduits à manger de la sagoumité. Il est vrai que le pain de maïs coûtait alors 10 sous la livre, les œufs 45 et 50 sous la douzaine et le lait 14 sous le pot, moitié mesure de France. L'intérêt de cette relation s'accroît de ce que Madeleine Haehard était alliée aux Chefdeville, famille de Rouen dont un membre, l'un des premiers missionnaires de la Louisiane, accompagnait, en 1685, le découvreur du Mississippi, Cavalier de la Salle, qui était aussi de Rouen. — Il y avait dans l'origine normande des premiers découvreurs et même des fondateurs de la colonie de la Louisiane une raison pour Madeleine Haehard de recueillir avec soin ce qu'elle pouvait apprendre sur les entreprises du grand Rouennais. Elle n'y manqua pas, et s'il se mêle à ce qu'elle raconte des erreurs que les études publiques par moi ont déjà rectifiées, on y trouvera aussi des détails importants qui ne sont point ailleurs. — Celui de qui la jeune religieuse les tenait, les avait reçus lui-même de Deslattes, cousin de Henry de Tonty, lieutenant de Cavalier de la Salle, dont cette Revue même a reproduit un mémoire du plus haut intérêt. La relation de l'établissement des Ursulines à la Nouvelle-Orléans est précédée d'une savante préface due à la plume élégante et ferme de M. Paul Baudry, un de ces érudits qui aiment leur province et la font aimer.

PIERRE MARGUY.

### Petite Revue Mensuelle.

L'Europe a l'air d'être atteinte d'une maladie aigüe. Il suffit de la plus légère commotion sur son sol travaillé par les révolutions pour lui faire pousser les hauts cris. Elle s'inquiète, elle s'alarme, elle s'agit, elle frémit, au moindre mouvement qui s'opère sous ses yeux. L'Orient a surtout le privilège de l'émeuvoir et de la tourmenter. L'île de Crète, par exemple, n'est qu'une parcelle de terre, isolée au milieu de la Méditerranée, en face il est vrai du tombeau de Thémistocle, qui ne compte pour toute population que quelques centaines de mille hommes, race énergique si l'on veut, mais pâle et décolorée si on la compare à ses glorieux ancêtres ; eh bien, l'île de Crète, par sa révolte récente et non encore étouffée, a fallit devenir le brandon d'une conflagration universelle. Ces tendances de la guerre à se généraliser tiennent au système d'équilibre européen que le plus faible dérangement sur certains points menace de détruire. La Russie est le cauchemar de ce système qui repose moins sur des principes de justice et de droit international que sur des intérêts du sauvegarde individuelle. Désespérant de pouvoir pénétrer d'un seul coup au cœur de l'Europe où le sang est encore plein de chaleur, où la vie est ardente, où le génie décuple les forces de la nature, elle essaie de la cerner par l'Orient où elle n'a pas à combattre, mais seulement à débayer le plus beau sol du monde du cadavre de l'Islamisme. C'est pourquoi toutes les nations occidentales sont sur le qui-vive, lorsque la moindre agitation se produit de ce côté. La Turquie attend des fossoyeurs, mais chacun a intérêt à ce que ce ne soit pas la Russie qui l'enterre.

On s'est ému bien autrement encore, il y a quelques jours. Nous en disions un mot dans notre dernière revue, mais alors les événements ne faisaient que poindre. Il s'est agi d'une guerre entre la France et l'Autriche. Quinze jours se sont écoulés, tout remplis de bruits de guerre, de mouvements, de préparatifs d'armement, de récriminations. Le commerce était suspendu, l'argent changeait de cours, comme il arrive souvent aux fleuves dans les commotions du globe. Un grand spectacle allait être donné au monde et chacun y tenait sa place à sa manière. Il était question d'alliance, qui (nous parlons de la Prusse) avec l'Autriche, avec l'Italie, qui (et c'était la France) avec l'Angleterre, avec l'Autriche, avec la Belgique. Le lendemain, on parlait autrement, on essaiât d'un trait de plume les combinaisons de la veille, pour en créer de nouvelles, non plus justes et non plus acceptables. Au milieu de toute cette agitation, il y avait trop de poussière dans l'air pour qu'il fut permis de distinguer parfaitement les traits de la vérité. Heureusement, on s'est remis un peu depuis et il nous est donné de mieux apprécier, à la distance où nous en sommes, les événements et les faits à demi accomplis hier, imminents encore, mais suspendus.

La possession du Luxembourg est la question en litige, du moins en apparence. Nous disons en apparence, car il est évident qu'au fond et en réalité le véritable sujet de cette guerre menaçante est la suprématie dans l'Europe centrale ; ou de la Prusse, ou de la France. La France a son

passé, la Prusse a son présent—aussi grands peut-être l'un que l'autre, et si on les met aux prises, comme il est difficile d'en douter c'est qu'on veut savoir à qui des deux appartient l'avenir. Mais comme on écrit l'histoire telle qu'elle se montre plutôt que telle qu'elle est, il nous faut bien admettre cette question de la possession de Luxembourg comme cause principale des démêlés qui viennent de surgir entre la Prusse et la France.

Le Luxembourg était cédé à la Hollande en 1814 au Congrès de Vienne. Province semi-allemande, semi-française il continuait néanmoins de faire partie de la Confédération allemande. Séparé géographiquement de la Hollande, par la Belgique, il respecta le lien politique qui l'unissait à ce pays, mais cette accession fut plutôt honorifique que pécuniairement avantageuse à sa métropole.

Une fois le lien de la Confédération allemande rompu comme il l'a été sous les coups redoublés des victoires de M. de Bismark, le Luxembourg devenu libre de ses engagements, refusa de faire partie de l'Empire Prussien. En dépit de cette expression formelle de sa volonté, M. de Bismark y maintint en permanence, dans sa principale forteresse, un corps de troupes assez considérable. Evidemment, il attendait que le fruit fut devenu plus mûr pour le cueillir.

La Hollande le voyant de fait trop exposé, prit le parti de s'en débarrasser pour beaux deniers comptants en faveur de la France qui ne demandait pas mieux que d'avoir un poste fortifié assez avancé vers le cœur de l'Empire Prussien. M. de Bismark en prit naturellement de l'ombrage. Il frouça les sourcils et *totum tremefecit Olympum*. La guerre! la guerre! répétaient après cela les provinces germaniques, la guerre! plutôt que de voir une seule parcelle détachée du glorieux empire de Frédéric-Guillaume. Inutile d'ajouter ici que ce fut terrible à trouver plus d'un écho en France, qu'il est répété de bouche en bouche avec enthousiasme, que toutes les voix demandent une lutte prompte et décisive avec l'arrogant vainqueur de Sadova.

Il n'y a qu'un instant de tout cela. Hier encore, nous nous attendions à voir d'imposantes armées en présence, et le sort de l'Europe décidé sur un champ de bataille. La paix, cette fille du ciel, comme l'appelle les poètes, semblable à la colombe de l'arche, n'ayant pas un seul point où poser le pied sur la terre, un seul point qui ne fut couvert de sang allait remonter à son céleste séjour. Heureusement le génie de Napoléon III sut s'élever au-dessus de toutes les passions, au-dessus même des passions nationales en tentant les voies de la conciliation qui semblaient décidément fermées aux yeux de tout le monde. Si l'Europe jouit en ce moment des bienfaits de la paix c'est grâce à l'attitude pleine de réserve et de sagesse de l'Empereur, attitude difficile, si l'on fait cas de l'ardeur guerrière des français, de leur ambition, de leur gloire, jalousie de toute autre gloire, de l'humeur qui leur est venue des victoires de la Prusse, qui met leur valeur en question au regard de celle du soldat prussien, difficile! difficile! Napoléon a dû se vaincre d'abord et vaincre la France ensuite pour ne pas vaincre les Prussiens.

C'est donc à lui, à lui seul, et ne manquons pas de lui en rendre hommage, que nous devons de voir se réunir à Londres, le 15 de ce mois, un Congrès composé des sept grandes puissances signataires du traité de 1839, savoir : de la France, de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre, de la Prusse, de la Hollande et de la Belgique. Quatre points principaux vont servir de base aux délibérations de cette imposante assemblée. Le câble transatlantique nous les transmet en ces termes :

- 1o. La France n'agrandira pas ses limites actuelles ;
- 2o. Les fortifications du Luxembourg seront évacuées et démantelées ;
- 3o. L'état politique futur du Grand Duché sera discuté et déterminé par la conférence ;
- 4o. La décision finale de la conférence sera garantie par tous les gouvernements qui y auront participé.

Cette appréciation élogieuse que nous faisons de la conduite de Napoléon serait susceptible de grandes restrictions, s'il nous fallait ajouter foi aux mobiles qu'on lui attribue dans certains journaux. Le Congrès de Londres, ne serait pas, selon eux, un acte humanitaire de la part de l'Empereur, mais un moyen d'ajourner la lutte, de gagner un temps précieux qui va lui permettre de se mettre sur un meilleur pied de guerre et de rager, ainsi de son côté plus de chances de succès. Faut-il ajouter foi à de pareilles assertions? Non, si la nouvelle qui nous annonce la suspension de tout préparatif de guerre en France est vrai ; non, si l'on considère que l'intérêt du pays pour le succès de la grande exposition, succès national, est avant tout dans le maintien de la paix ; non encore, si l'Empereur se met en frais de réorganiser l'armée, ce qui requerra plusieurs mois, plusieurs années peut-être ; mais oui! oui sans aucun doute, si l'on impose l'obligation à l'Empire de se restreindre à ses limites actuelles comme le comporte le premier article proposé aux délibérations du Congrès projeté. La France ne peut pas s'engager ainsi. Elle ne le peut, ni dans son intérêt propre, ni dans l'intérêt de l'Europe entière. Autrement elle consentirait à son amoindrissement certain, à son anéantissement peut-être.

Le principe qui sert de base à la politique Européenne, depuis le Cardinal Richelieu, l'équilibre entre les diverses puissances se trouverait rompu. Il serait permis à la Prusse de s'emparer du sud de l'Allemagne, et comme elle l'a fait du nord, de s'adjointer le Danemark, la Hollande, et on en parle déjà, de s'agrandir en Pologne, et il en est question ; et la France renoncerait de propos délibéré à tout agrandissement qui lui permettrait de contrebalancer l'influence progressive de ses voisins ; encore une fois, cela est impossible. La carte de l'Europe subit chaque jour de

nouvelles modifications, nécessitées par les circonstances, par l'intérêt commun des peuples. Depuis 1817, on a vu s'étendre trois royaumes, un grand Duché, huit duchés, quatre principautés, un électorat et quatre républiques. Trois nouveaux royaumes sont nés, un a été transformé en Empire. Il y a actuellement quarante-un Etats en Europe au lieu de cinquante-neuf qui existaient il y a un demi siècle. La France ne voudra pas et ne saurait vouloir se retrancher dans l'immutabilité qu'on lui prescrit. Elle y perdrait non-seulement sa primauté dans le Conseil des nations mais encore elle s'exposerait à devenir la proie d'avides envahisseurs. Du reste, nul homme ne consent jamais, s'il a du cœur, à se laisser imposer des limites à sa valeur, à sa générosité à sa légitime ambition—à plus forte raison une nation ne saurait-elle accepter d'aussi ignominieuses conditions, à plus forte raison encore ne le saurait-elle quand cette nation s'appelle la nation française.

Nous le répétons donc—si la France se voit contrainte de se soumettre à une telle condition pour avoir la paix, on peut s'attendre à la guerre. Dans ce démêlé si retentissant, l'Angleterre s'est d'abord tenue à l'écart. Elle se proposait d'assister de loin à la lutte sans y prendre part. Peut-être comptait-elle un peu néanmoins, sur les épaves et les dépouilles. Se ravisant ensuite, elle a accepté le beau rôle de médiatrice.

Contre toute attente, le ministre anglais a obtenu la passage de son bill de réforme, à une majorité de 21 voix. La session de la Chambre des Communes s'est terminée le 29 Avril dernier. Cette session marquera comme une grande date dans notre histoire coloniale—par l'adoption du bill de la Confédération. Les délégués des diverses provinces qui ont pris part à cette grande mesure sont presque tous, ou de retour, ou à la veille de revenir.

Son Excellence, le Gouverneur Monk devra, lui aussi, prendre prochainement les hautes fonctions de Gouverneur-Général de la Province du Canada auxquelles la confiance de Sa Souveraine l'a appelé. Il va retrouver le pays délivré des inquiétudes que lui inspiraient les menaces d'une invasion féniennne, lors de son départ. Le calme règne partout et l'on n'attend plus que la mise en opération de la nouvelle organisation politique dont on nous a doté et à laquelle il a prêté sa part d'influence dans la chambre des Lords. Le commerce reprend son activité, quelque peu engourdie par les rigueurs de l'hiver. Notre beau fleuve, dégagé de ses glaces est déjà sillonné en tous sens par les bateaux à vapeur et par des voiliers de toute dimension. Nous n'avons eu à déplorer, cette année, aucun de ces désastres qui accompagnent ordinairement la débâcle. Le fleuve a roulé paisiblement ses glaces jusqu'à la mer. Si calme était son cours, qu'il n'a pas même détruit le pont devant Québec. Il a attendu le secours de la marée pour se débarrasser de ce dernier vestige du jong que lui imposent nos durs hivers. Les citoyens de cette ville n'ont pas craint de tenter de miner ce pont—leur plus chère espérance, aux premiers froids et leur ennui aux premiers beaux jours—mais leurs efforts ont été inutiles. La Compagnie du Richelieu promène déjà ses palais flottants entre nos rives, embaumées des douces odeurs du printemps. Un steamer d'outre-mer, signalé depuis plusieurs jours a fait son entrée dans le port de Montréal. La nature se ranime, en dépit de la froideur du mois d'Avril ; c'était bien son dernier frisson ; les guérets fument, le gazon pointe, les boutons se forment aux branches, les semences ferment, l'insecte se réveille, renait, la vie se ranime dans les veines de la terre—et sur ce théâtre ainsi décoré, tous les chanteurs ailés compagnons du printemps entonnent le doux chant de leurs amours. Il vient naturellement au cœur, en ces jours de joie, des sentiments de tendresse et d'affection plus vives, pour une si belle patrie, un sol si riche, un ciel si pur. Il faut prendre en pitié ceux qui ont le malheur de mépriser ces jouissances et qui ne savent pas goûter toutes les saveurs de notre air embaumé. Combien plus cependant encore ne devons-nous pas nous exalter au spectacle de notre développement moral et religieux! Quelle société vaut mieux que la nôtre? Vous qui seriez tentés de vous en plaindre, demandez aux étrangers qui nous visitent ce qu'ils en pensent. Tous, sans exception s'empressent de reconnaître la sincérité de notre foi, la pureté de nos mœurs, le progrès réel de nos institutions de tout genre, progrès réel parce qu'il repose sur les principes éternels de la religion. Nous n'avons rien à envier à aucune Société au monde et nous ne croyons pas qu'il existe un seul Canadien éclairé qui puisse aspirer raisonnablement à des destinées nouvelles pour son pays. Laissons-nous aller sur ce flot si pur que rien ne trouble, que rien n'agit. Notre nacelle est petite il est vrai, mais elle est sûre et nous mène droit au port.

Nous avons parlé de notre épanouissement moral et religieux et c'est un spectacle de fêtes du genre de celle qui vient d'avoir lieu, à Québec, à l'occasion de la consécration de Mgr. Langevin que l'on se convainc de plus en plus de la vitalité des convictions religieuses du peuple canadien. Pas moins de six Evêques et de cent cinquante prêtres venus de tous les points du pays assistaient à cette imposante cérémonie. Et puis, quelle foule! quelle affluence de fidèles se pressait aux portes et sur le parvis de la vieille basilique, qui rappelle des temps déjà anciens, qui a vu s'accomplir les plus douloureux événements, et s'abîmer autour d'elle les espérances les plus douces au cœur de l'homme ;—elle seule, au milieu du cataclysme est resté debout, comme un phare de la lumière céleste, gardant son même symbole et le précieux cachet de son origine—nous indiquant à la fois la voie de l'avenir et nous rappelant un passé plein de gloire et d'honneur.

Mgr. de Tloa, remit à ce nouveau pasteur de peuples, les signes distinctifs de la souveraineté des âmes, la croix et l'anneau.

Mgr. Larocque, évêque de St. Hyacinthe, appelé à faire le sermon de circonstance, développa le texte suivant : *Los spiritus sanctus possuit Episcopos regere Ecclesiam Dei*, avec un succès qui a répondu parfaitement à ce qu'on attendait de ses talents. Diverses adresses furent présentées ce jour à l'évêque de St. Germain de Rimouski, par les élèves du Séminaire de Québec, par l'Institut-Canadien (de Québec) et par la société de colonisation. A toutes, Sa Grandeur a su répondre avec beaucoup de tact, de délicatesse et d'esprit, laissant néanmoins couler, à travers les expressions d'un beau talent, le flot des plus doux et des plus purs sentiments. Nous regrettons que le peu d'espace dont nous pouvons disposer ne nous permette pas de reproduire ces documents qui font honneur au cœur humain autant qu'à Mgr. de Rimouski.

Mais comme nul ne comprend mieux sa position que lorsqu'il la compare avec celle de ses voisins, nous n'avons qu'à jeter un regard par-dessus la ligne 43 pour juger des avantages inappréciables dont nous jouissons en ce moment au Canada. L'émigration cependant vers cette contrée continue à exercer ses funestes ravages dans nos campagnes et dans nos villes. Hélas ! combien qui partent l'âme remplie d'illusions et les yeux éblouis par les rellets fauves de l'or que de misérables embaucheurs font miroiter devant eux, reviennent de cet Eldorado, pauvres, déguenillés et presque toujours, moralement dégradés ! C'est la rare exception qui y acquiert quelque bien-être. Et quel bien-être que celui qui n'a pour sauvegarde, ni religion, ni honneur, ni mœurs dans tout le rangs de la société de haut en bas et de bas en haut. D'ailleurs, les Etats-Unis, soudainement minés par des discussions intestines s'abîment bientôt au milieu de leurs richesses et il ne restera d'eux que des débris épars qui feront songer avec douleur à leur splendeur passée. En ce moment même ils amassent les colères du ciel sur leur tête, par l'effusion inutile du sang Indien. Une immense tuerie de la race rouge vient d'être ordonnée à Washington. Vainement elle s'est soumise à toutes les exigences de ses puissants envahisseurs, vainement elle a montré l'esprit de conciliation le plus sincère, on la repousse impitoyablement et on ne lui laisse de son immense Empire que la place d'un tombeau. Et le Sud ? croit-on qu'il ne brisera pas un jour ses chaînes ? Il a l'air de se soumettre, il est vrai, mais il frémit dans son humiliation et les effets de sa colère ne seront que plus terribles pour avoir été plus longtemps comprimés. Les Etats-Unis se plaisent du reste, à semer le vent de tous côtés, comme s'ils se moquaient des tempêtes. Il n'y a pas un coin de ce continent, si obscur qu'il soit, qui échappe à leur regard avide. L'Amérique Russe est achetée, des offres sont faites à l'Angleterre pour l'achat de la Colombie, les Indiens vont être dépouillés et détruits ; sous prétexte de venger les derniers massacres des Impériaux, au Mexique, massacres ordonnés par Juarez, au nom de l'humanité outragée, le Mexique sera bientôt conquis et incorporé à la Grande République, mais qui ne voit que cette puissance s'affaiblit, en raison même du nombre de ses conquêtes, que toutes ces races hétérogènes et remuantes qu'elle réunit ou qu'elle va réunir sous le drapeau étoilé, ne tarderont pas à le déchirer et à le fouler aux pieds. La vipère avale ainsi ses petits et les porte dans son sein, jusqu'au jour où devenus plus grands et plus forts, ils lui déchirent les entrailles et lui laissent privée de vie, spectacle hideux à voir.

Nous venons de parler des massacres ordonnés par Juarez au Mexique, voici quelques détails que nous empruntons au *Times*, journal américain, sur cet incident douloureux, d'une guerre barbare.

« Nous recevons encore, la nouvelle d'un autre massacre d'officiers impérialistes par les libéraux mexicains. Le 2 avril, Porfirio Diaz, après s'être emparé de Puebla, a refusé de faire quartier aux officiers qui avaient défendu la ville, et il les a fait exécuter en masse, depuis le lieutenant jusqu'à l'officier supérieur... Le journal officiel de Juarez, publié à San Luis Potosi, ayant avoué et défendu récemment le massacre de San Jacinto, il est évident que ces sortes d'affaires ne sont pas accidentelles, mais qu'elles sont le résultat d'un plan délibérément adopté. Une partie des prisonniers qu'on exécute ne reçoit même pas la mort du soldat, ils subissent la mort la plus honteuse. Un rapport récent de Léon Guzman au gouvernement libéral mentionne la capture de plusieurs soldats impérialistes au château de San Gregorio et ajoute froidement : « ils sont maintenant pendus le long de la route de Queretaro à Zelaya. » ... Nous pensons qu'une fraction bien infime du peuple américain sera disposée à se ranger de l'avis des membres du Congrès et des journalistes qui conseillent de laisser commettre de semblables méfaits sans protestation ou remontrance de notre part. »

Le *Herald* dit, d'autre part :

« La France est intervenue au Mexique pour y rétablir l'ordre, le respect des lois, le commerce et la sécurité, en invoquant pour prétexte que le peuple mexicain avait besoin de l'appui d'une main ferme se gouverner lui-même. Nous avons protesté contre la prétendue nécessité de cette intervention bienfaisante, et, comme M. Seward a réussi à faire abandonner à Napoléon son entreprise, nous nous trouvons responsables vis-à-vis de la France et du monde civilisé du maintien de l'ordre au Mexique. »

« Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur tous les massacres déjà commis par les libéraux, on a lieu d'appréhender que la prise ou la reddition de Queretaro de Mexico et de Vera-Cruz sera servie d'une boucherie sans pitié, non pas de centaines, mais de milliers de prisonniers et de fugitifs. Ce scandale révoltant et cette atteinte portée à la base des institutions populaires ne peuvent être évités que par la prompt intervention des Etats-Unis... »

« Nous engageons donc le Président Juarez et les chefs de son gouvernement à se rappeler que nous sommes responsables de leur conduite ; que l'on ne saurait tolérer qu'une nation qui se prétend civilisée exerce à l'égard de ses ennemis la sauvage vendetta des Corsas ; que, si le peuple mexicain après toutes les leçons qu'il a reçues, ne peut pas se gouverner lui-même, et que si ses diverses factions doivent s'entregorger éternellement, l'oncle Sam sera obligé de faire du Mexique un sixième district militaire et de le « reconstruire » conformément aux prescriptions du bill Stevens-Sherman-Shellabarger. »

Les troupes impériales ont subi, depuis, une autre défaite. On prétend que Maximilien a disparu, et qu'il se dirige probablement vers quelque port de mer où il lui sera permis de s'éloigner de cette terre, funeste à sa fortune et à sa famille pour retourner dans la vieille Europe où l'attend un spectacle non moins pénible, celui d'une épouse chérie privée de sa raison ; folle sans retour, sans espoir.

Nous avons pour habitude de terminer notre petite revue par de pieux souvenirs envers les morts. Nous ne saurions cette fois nous empêcher de rendre ce dernier hommage à un écrivain éminent, à un ardent promoteur de tout progrès intellectuel, à un homme qui a été pendant plusieurs années, ministre de l'Instruction Publique en France, l'ami et l'ami de MM. Guizot et Cousin, cet éloquent improvisateur qui l'a précédé d'un jour dans la tombe, l'ami aussi de M. de Châteaubriand à qui il a consacré tout un beau livre, au secrétaire perpétuel de l'Académie française, à M. Villemain enfin, qui vient de s'éteindre à l'âge avancé de 77 ans.

De cette génération littéraire qui a eu pour père Châteaubriand il ne reste que quelques noms épars, quelques illustres débris. Plusieurs même, et Lamartine est un des plus avancés, touchent au terme fatal. Toutes ces voix harmonieuses qu'on entendit autour du berceau de notre siècle vont se taire pour jamais. Les lèvres décolorées des poètes ne laissent échapper aucun son et leurs doigts sont roidis sur les cordes de leur lyre.

Seul l'écho retient encore quelques notes de ces chants harmonieux quelques notes, c'est là tout ce que ces immortels laissent ici-bas sur leur chemin, attaché aux ronces de la gloire.

## ANNONCE.

SOUS PRESSE :

A l'Imprimerie de G.-E. DESBARATS, Québec.

## ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR

C. H. LAVERDIÈRE, Ptre, M. A.,

BIBLIOTHECAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra : le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain ; le Voyage de 1603 ; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec fac-simile photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime Grande Carte de 1612, et la Petite Carte de 1613, en son *own méridien* (les deux tirages) ; le Quatrième Voyage ; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes ; l'édition de 1632, première en seconde partie, avec la Grande Carte et sa Table ; le Traité de la Marine ; le *Catéchisme huron* du P. Brebeuf ; l'Oraison Dominicale traduite et montagnaise par le P. Massé ; une Dissertation sur les Cartes de Champlain ; un Dictionnaire topographique du Canada ancien ; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimé en caractères antiques, sur papier superfine, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires ; à Ottawa, Imprimerie de la Reine ; à New-York, chez M. John-Gilmary Shea, 83, Centre Street ; à Londres, chez M. Ed. G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden ; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché : \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1866 APRES CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLÉ.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

Typographie d'Eusèbe Sénéchal, 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.